

SPLëä

PETITE-enfance

MULTI-ACCUEIL À OTTMARSHEIM

PROJET D'ÉTABLISSEMENT

(Version mai 2022)



SOMMAIRE

| | |
|--|-------|
| Introduction | P. 4 |
| Historique et présentation | P. 4 |
| Le projet d'accueil | P. 7 |
| 1. Les valeurs fondamentales de la structure | P. 7 |
| 2. Capacité et prestation d'accueil | P. 8 |
| 3. L'accueil personnalisé | P. 9 |
| 3.1 L'adaptation ou période de familiarisation | P. 10 |
| 3.2 L'accueil au quotidien | P. 11 |
| 3.3 Les langues | P. 12 |
| 3.4 Les retrouvailles | P. 12 |
| 3.5 L'accueil spécifique | P. 13 |
| 4. Santé, soin et hygiène de l'enfant | P. 14 |
| 4.1 La prévention | P. 14 |
| 4.3 Le handicap, la maladie chronique | P. 15 |
| 4.3 L'enfance en danger | P. 15 |
| 4.4 La maladie et l'administration des soins ou des traitements médicaux | P. 16 |
| 4.5 L'hygiène et le soin | P. 16 |
| 4.6 Les soins spécifiques | P. 17 |
| 5. L'équipe | P. 18 |
| 5.1 Le travail d'équipe | P. 19 |
| 5.2 Les formations | P. 19 |
| 5.3 Un site qualifiant | P. 20 |
| Le projet éducatif | P. 21 |
| 1. La charte d'accueil du jeune enfant | P. 21 |
| 2. La pédagogie | P. 21 |
| 3. L'aménagement des espaces de vie | P. 22 |
| 4. Les besoins fondamentaux des enfants | P. 23 |
| 5. L'ouverture vers l'Autre | P. 24 |
| 6. Les projets spécifiques | P. 25 |
| 6.1 L'approche Snoezelen | P. 25 |
| 6.2 Le jardin multisensoriel extérieur | P. 25 |
| 6.3 La communication gestuelle associée à la parole | P. 25 |
| 6.4 Le projet « Du potager à l'assiette » | P. 26 |

| | |
|---|-------|
| 7. Les temps festifs | P. 26 |
| 8. Les sorties nature | P. 27 |
| 9. L'Art et la culture | P. 27 |
| 10. L'égalité filles/garçons et la lutte contre les stéréotypes | P. 29 |
| Le groupe des Bébé | P. 29 |
| 1. Les besoins spécifiques | P. 31 |
| 2. Le rythme de la journée | P. 32 |
| Le groupe des Trotteurs/Grands | P. 37 |
| 1. Les besoins spécifiques | P. 37 |
| 2. Le rythme de la journée | P. 39 |
| Le projet social et de développement durable | P. 46 |
| 1. Intégration de l'EAJE dans son environnement social | P. 46 |
| 2. Dynamique du territoire | P. 47 |
| 2.1 Les partenaires financiers et institutionnels | P. 48 |
| 2.2 Les partenaires éducatifs | P. 49 |
| 3. La place des parents | P. 53 |
| 3.1 Les projets spécifiques en soutien à la parentalité | P. 55 |
| 3.2 L'accompagnement spécifique des parents | P. 56 |
| 4. Le développement durable | P. 57 |
| Modalités d'évaluation | P. 61 |
| Conclusion | P. 61 |
| Annexes | P. 62 |
| Annexe 1 : Plan et aménagement des locaux | P. 63 |
| Annexe 2 : Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant | P. 71 |
| Annexe 3 : Les roues d'observation | P. 72 |

Introduction

Le projet d'établissement est un document unique et propre à chaque structure. Il accompagne l'évolution d'une structure, s'adaptant aux changements d'environnement, d'équipe ou de pédagogie. Au-delà d'une démarche essentielle et obligatoire à la création d'un lieu d'accueil, le projet d'établissement permet d'identifier une structure et de la distinguer à travers son histoire, ses valeurs, ses orientations, ... C'est une réflexion d'équipe vivante sur les pratiques professionnelles pour transmettre et pérenniser une approche spécifique de l'accueil du jeune enfant.

Le projet d'établissement doit comporter le projet d'accueil, le projet éducatif ainsi que le projet social et de développement durable. Il présente une vue globale de la structure, décrit les prestations d'accueil proposées et les dispositions particulières prises pour l'accueil des enfants en situation de handicap ou atteints d'une maladie chronique. On y retrouve également les compétences professionnelles du personnel, l'ensemble des actions pédagogiques proposées aux enfants au quotidien, la place des familles au sein de la structure ou encore les modalités des relations avec les partenaires et organismes extérieurs, ...

Même si c'est un outil dynamique, réfléchi, construit par l'équipe et l'aboutissement d'une concertation avec le comité de parents de la structure, le projet d'établissement devra répondre à certaines exigences tout en se référant à la réglementation en vigueur ¹.

Il est réactualisé afin d'orienter, de rythmer et d'harmoniser le travail des équipes tout en favorisant le lien entre les institutions. Il est respectueux des équipes et garant d'une qualité accueil pour l'enfant et sa famille.

Historique et présentation

Le 20^{ème} siècle relève une réelle évolution économique, sociale et familiale au sein de notre société. Les modèles familiaux sont déstabilisés et voient apparaître une augmentation de naissances hors mariage, de divorce et l'apparition des familles monoparentales ou recomposées.

La valorisation de l'enfant apparaît à partir de 1989 suite à la création de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant le reconnaissant comme un être à part entière. La notion de garde du jeune enfant telle qu'elle était pensée jusqu'alors, ne correspond plus à la demande et une réelle mobilisation des partenaires sociaux permet de donner de nouvelles finalités à l'accueil des jeunes enfants :

- **Soutien et accessibilité éducative** pour favoriser l'épanouissement de l'enfant et pour accompagner les familles,

¹ Décret du code de la santé publique n°2000-762 du 1er août 2000, décret n°2007-230 du 20 février 2007, décret n°2010-613 du 7 juin 2010 et décret n°2021-1131 du 30 Août 2021 relatif aux assistants maternels et aux établissements d'accueil du jeune enfant.

- **Insertion sociale** en favorisant l'égalité entre hommes et femmes (pour l'articulation de la vie familiale et professionnelle) et en développant la politique de l'emploi,
- **Lutte contre les exclusions** en assurant l'accompagnement de l'enfant et de sa famille et en développant un accueil de qualité pour tous.

La CCPFRS² qui regroupe 6 communes (Bantzenheim, Chalampé, Hombourg, Niffer, Ottmarsheim et Petit Landau) est représentative des changements économiques et familiaux de notre société.

Une réorganisation du travail ébranle la politique sociale et familiale de notre secteur : restructuration des entreprises, travail à l'étranger (Suisse et Allemagne) emplois précaires, dévalorisation des diplômés... Le monde du travail ne promet plus une stabilité d'emploi pour toute la vie. Le travailleur doit se montrer polyvalent, compétitif, disponible et flexible. Notre société vit à présent à un rythme, qui oblige à trouver un équilibre entre vie familiale et/ou carrière professionnelle et ce choix réorganise la vie de famille. La structure familiale déjà déstabilisée n'est plus toujours assez solide pour pouvoir faire face à cette situation et prendre en charge seule l'éducation des enfants.

La création d'un congé de maternité et de paternité, la réorganisation de la CNAF³, le nouveau statut des assistantes maternelles, induisent une réelle volonté du gouvernement de mettre en avant l'enfant et sa famille.

Au niveau local, le secteur connaissant une grande mutation de population, les élus des communes du SIVOM⁴ Rhin-Sud ont mené une réflexion enfance et petite enfance, afin de répondre aux demandes et besoins de la population.

En 1999, en signant le contrat enfance, la CCPFRS s'engage avec la CAF⁵ à créer des structures d'accueil petite enfance, répondant ainsi aux besoins de la population et favoriser l'installation de nouveaux habitants. C'est dans ce cadre que la CCPFRS, prend la décision d'ouvrir un multiaccueil et un relais d'assistantes maternelles. La création d'un multiaccueil semble correspondre au mieux aux besoins de la population. Dans la même structure, on peut ainsi accueillir en même temps des enfants en accueil permanent et des enfants en accueil occasionnel.

Le multiaccueil « l'île aux enfants » ouvre ses portes en septembre 2000 avec un agrément de 35 enfants, fixé par le Conseil Départemental. Il est implanté dans un lieu stratégique, à proximité d'un accès autoroute et sur l'axe principal reliant les différentes communes aux alentours.

En 2014, afin de soutenir une politique sociale et familiale tout en complétant les demandes de la population toujours plus nombreuses, la CCPFRS ouvre un second multiaccueil sur la commune de Petit Landau, réduisant par la même occasion l'agrément à Ottmarsheim à 29 places pour continuer à offrir aux familles un lieu d'accueil de qualité.

² Communauté de Communes Porte de France Rhin Sud

³ Caisse Nationale d'Allocation Familiale

⁴ Syndicat Intercommunal à VOcations Multiples

⁵ Caisse d'Allocation Familiale

Cette même année, la CCPFRS décide également de regrouper les services petite enfance, enfance et jeunesse afin de former une seule et même unité. C'est ainsi que la SPLEA⁶, composée de 2 multiaccueils, 1 RPE⁷, 4 accueils de loisirs et 1 pôle jeunesse, voit le jour. C'est une structure juridique de droit privé dont la mission principale est la gestion de services publics locaux. Le capital de cette société anonyme est intégralement détenu par les collectivités territoriales.

En 2017, la mise en œuvre de la Loi NOTRe a eu pour conséquence la modification de l'actionnariat de la société avec l'intégration de la CCPFRS au territoire de la M2A : Mulhouse Alsace Agglomération. Ainsi, la compétence petite enfance, est alors transférée à la communauté d'agglomération M2A, devenant actionnaire majoritaire de la SPLEA.

Le multiaccueil « l'île aux enfants » peut désormais accueillir l'ensemble des familles qui résident au sein de la M2A. Cette communauté d'agglomération, regroupe 39 communes avec plus de 280 000 habitants, soit 1/3 de la population du Haut Rhin.

Pour continuer à proposer un accueil de qualité aux enfants et à leur famille tout en offrant aux professionnels un cadre de travail agréable, des travaux d'extension et de restructuration sur plus de 650 m² sont planifiés par les services de la M2A, permettant d'augmenter à nouveau l'agrément.

A l'issue des travaux qui se sont achevés en début d'année 2020, le multiaccueil met désormais à disposition des enfants, des familles, des professionnels et des partenaires, des espaces plus spacieux, plus lumineux et possède un potager ainsi que de grands espaces extérieurs, arborés et clôturés. Au sein même du multiaccueil, situé en rez-de-jardin, les locaux respectent les normes de sécurité exigées pour l'établissement recevant du public et l'aménagement a été pensé pour garantir une qualité d'accueil.

Pour cela, différents espaces sont organisés ⁸:

- Des espaces d'accueil et d'accompagnement pour les familles
- Des espaces de vie pour les enfants répartis selon leur âge, leur besoin et leur développement.
- Des espaces réservés pour les professionnels

A partir de 2019 et afin de continuer à proposer un accueil de qualité, les deux multiaccueils sont entrés dans une démarche de certification AFNOR Certi'crèche. Ce label est un outil de pilotage qui fixe des objectifs concrets et mesurables pour améliorer en continu les prestations auprès des enfants et la relation avec les familles. Le travail de concertation entre les deux sites a permis de voir se concrétiser la mise en œuvre de cette démarche qualité et l'obtention de la certification au mois de décembre 2021.

⁶ Société Publique et Locale Enfance et Animation

⁷ Relais Petite Enfance (anciennement RAM – Relais d'Assistants Maternelles)

⁸ Plan et aménagement du multiaccueil – Annexe 1

Le projet d'accueil

Les établissements d'accueil du jeune enfant inscrivent leurs actions dans le cadre fixé par le décret du code de la santé publique⁹, à savoir :

- 1) Ils veillent à la santé, la sécurité, au bien-être et au développement physique, psychique, affectif, cognitif et social des enfants qui leur sont confiés ;
- 2) Ils contribuent à l'éducation des enfants accueillis dans le respect de l'autorité parentale ;
- 3) Ils contribuent à l'inclusion des familles et la socialisation précoce des enfants, notamment ceux en situation de pauvreté ou de précarité ;
- 4) Ils mettent en œuvre un accueil favorisant l'inclusion des familles et enfants présentant un handicap ou atteints de maladies chroniques ;
- 5) Ils favorisent la conciliation par les parents de jeunes enfants de leurs temps de vie familiale, professionnelle et sociale, notamment pour les personnes en recherche d'emploi et engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle et les familles monoparentales ;
- 6) Ils favorisent l'égalité entre les femmes et les hommes

1. Les valeurs fondamentales de la structure

Dans notre structure, nous avons à cœur d'accueillir l'enfant et sa famille de manière individuelle tout en respectant leur histoire, leurs besoins, leurs émotions, leurs ressentis et leurs spécificités.

Le HCFEA¹⁰ précise dans son rapport qu'il faut « trouver une solution qui réponde au mieux aux besoins spécifiques des très jeunes enfants sur tous les plans : physique, affectif, cognitif, émotionnel et social, en offrant la meilleure qualité de service possible sur ces différents plans. »

Cet accueil individualisé s'articule autour d'une éthique professionnelle commune, résultant de notre savoir-faire et savoir-être. Cette éthique est construite avec professionnalisme et des valeurs communes qui font notre identité et notre raison d'être. Cela passe tout d'abord par une attitude bienveillante envers l'enfant et sa famille. La disponibilité, l'écoute, l'empathie et le non-jugement sont le socle d'une relation de qualité basée sur la confiance. Le projet d'accueil va se construire grâce à cette relation de confiance entre l'enfant, les parents et l'équipe pluridisciplinaire.

Dans nos paroles comme dans nos actes, nous veillons à respecter l'enfant dans sa globalité (âge, développement, besoins spécifiques, ...) tout en adaptant notre posture et notre accompagnement envers les familles. La bientraitance c'est aussi éviter toutes formes de « douces violences » en se questionnant et en réadaptant sans cesse nos pratiques tout en respectant la liberté de choix de l'enfant. Nous prenons en compte l'histoire et les valeurs familiales et gardons une « juste distance professionnelle » afin de ne pas interférer dans la relation parents-enfant.

⁹ Code de l'Action Sociale et des Familles - Article L.214-1-1

¹⁰ Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Age

Pour que l'enfant puisse évoluer sereinement il est important de lui offrir un cadre sécurisant. Les pratiques professionnelles, l'aménagement de l'espace et le matériel mis à disposition sont réfléchis et adaptés pour garantir une sécurité affective et physique des différents usagers.

Au niveau de l'enfant, cela passe par notre présence, des échanges de qualité, des paroles bienveillantes, valorisantes et contenant, un contact physique adapté à ses besoins (le prendre dans ses bras, lui tendre la main...). Les repères spatio-temporels mis en place au sein de la structure (rituels, personnel référent, continuité dans la prise en charge...) rassurent l'enfant, tout en lui permettant d'anticiper les événements à venir, réduisant ainsi ses frustrations et ses angoisses éventuelles.

Se sentir protégé permet à l'enfant d'acquérir une confiance en soi et de développer son autonomie.

Pour que toutes ces valeurs prennent sens au quotidien, nous accordons une réelle importance à une démarche de co-éducation, car nous considérons la place des familles fondamentale au sein de la structure.

2. Capacité et prestation d'accueil

Le multiaccueil « L'île aux enfants » est un lieu d'accueil collectif, de convivialité, de socialisation, d'apprentissage vers l'autonomie, lieu de rencontres et d'échanges. Il propose une offre d'accueil souple et diversifiée qui permet aux parents de la Communauté d'agglomération M2A de confier leur(s) enfant(s), du lundi au vendredi, de 7h à 18h30. Les familles résidant en dehors du territoire de la M2A, peuvent également être accueillies après une demande de dérogation auprès de la Direction Enfance et Familles de l'agglomération. La structure permet d'accueillir des enfants âgés de 10 semaines à 3 ans révolus (ou jusqu'à 6 ans pour des enfants nécessitant une prise en charge spécifique et adaptée).

Notre agrément est déterminé par le service de la P.M.I. de la Collectivité Européenne d'Alsace¹¹ qui a fixé le nombre de places à 35 enfants, au 1^{er} septembre 2017.

En cas de besoin, le nombre d'enfant simultanément accueillis peut atteindre 115 % de la capacité d'accueil prévue par l'autorisation et dans le respect du décret du code de la santé publique. Ces enfants accueillis en supplément, fréquentent déjà pour la plupart la structure. Ils connaissent les locaux, les professionnels et ont bénéficié d'une période d'adaptation (sauf dans le cadre d'un accueil d'urgence).

Au sein du multiaccueil, les enfants sont repartis selon leur besoin, en 3 groupes d'âge avec des espaces de vie distincts :

- Le groupe des Bébé
- Le groupe des Trotteurs
- Le groupe des Grands

¹¹ Anciennement nommé Service départemental de la Protection Maternelle et Infantile

Pour accompagner ces enfants, nous avons convenu de suivre les exigences d'encadrement suivantes : un professionnel pour 5 enfants non marchants et un professionnel pour 8 enfants marchants¹².

Pour faciliter les démarches de pré-inscription et l'accueil des enfants de moins de 6 ans sur tout le territoire, un service en ligne de pré-inscription à destination des familles a été mis en place en 2017, par le Service Petite Enfance de la M2A.

Au quotidien, ce service accompagne et soutient les familles dans leur démarche tout en leur permettant de choisir leur mode d'accueil (individuel, collectif ou familial) et ainsi pouvoir intégrer l'une des 34 structures d'accueil que compte la M2A.

Au sein du multiaccueil, les familles ont la possibilité de confier leur enfant de manière :

- **Régulière** avec un contrat d'accueil de 1 à 5 jours par semaine,
- **Ponctuelle** avec un contrat d'accueil à la journée ou pour quelques heures (en accueil occasionnel ou avec des horaires atypiques)
- **Exceptionnelle** avec un contrat d'accueil spécifique lors de situations d'urgence, lorsque les besoins ne peuvent pas être anticipés.

Ces différents types d'accueil permettent la flexibilité nécessaire pour s'adapter aux besoins de toutes les familles. L'objectif du multiaccueil est d'apporter la plus grande souplesse possible en proposant des solutions d'accueil aux parents pour qu'ils puissent concilier vie familiale, vie professionnelle et sociale tout en confiant leur enfant sous la responsabilité de professionnels de la petite enfance.

La Convention de PSU¹³ signée entre la CAF et le multiaccueil conditionne le nombre de jours d'ouverture annuelle ainsi que le service rendu aux familles.

L'établissement fixe des périodes de fermeture durant les vacances scolaires, entre Noël et nouvel an, de printemps et pendant les vacances d'été. Les familles ont la possibilité de participer à une enquête concernant leur besoin d'accueil durant les vacances de Noël et de printemps, afin de proposer une période de fermeture en adéquation à leur besoin. Elles sont informées par mail et par affichage (1 an à l'avance), des dates de fermeture, validées par le conseil d'administration.

Afin d'améliorer le service rendu aux familles, le multiaccueil s'est engagé auprès de la CAF, à fournir les repas et les produits de soin et d'hygiène aux enfants (couches, crème de soin, ...) tout en ajustant au plus près des besoins des familles les contrats d'accueil proposés.

3. L'accueil personnalisé

Accueillir un enfant, c'est aussi accueillir sa famille tout en les accompagnant dans les premières étapes de la séparation. Les attentes des parents évoluent et les professionnels ont à cœur d'y répondre individuellement ou de manière collective.

Le premier contact, la première rencontre s'effectue avec la directrice du multiaccueil qui recevra le(s) parent(s) ou les représentants légaux afin de présenter l'établissement,

¹² Etablies selon le décret du code de la santé publique n°2021-1131 du 30 Août 2021

¹³ Prestation de Service Unique

répondre aux premières interrogations des familles tout en les accompagnant dans les démarches administratives d'inscription. Lors du premier entretien, le règlement de fonctionnement y sera présenté ainsi que les valeurs et les grandes lignes du projet d'établissement. Cet échange sera le premier point d'engrègement d'une relation de confiance basée sur la transparence, le respect et la bienveillance mutuelle.

3.1 L'adaptation ou période de familiarisation

L'accueil de l'enfant en collectivité évoque forcément le fait que d'autres personnes vont interagir avec l'enfant et rentrer dans cette bulle familiale intime.

La première rencontre des parents avec les professionnels du groupe s'articule autour d'un temps d'échange et d'écoute mutuelle. C'est un premier contact relationnel et réconfortant important. L'équipe les accompagne dans cette démarche en leur proposant une adaptation progressive pour un accueil personnalisé.

Nous nous basons sur différentes séances proposées sur une période de 2 à 3 semaines environ, pour permettre à l'enfant et sa famille de découvrir en douceur la collectivité, soit :

- Une heure avec le parent sous la forme d'un entretien permettant de connaître les besoins, les habitudes de vie et les préférences de l'enfant et de la famille.
- Une demi-heure seul
- Une heure seul
- Deux heures seul
- Seul avec goûter / biberon (3h environ)
- Seul avec repas / biberon (4h environ)
- Seul avec sieste (+ repas ou goûter = 5 à 6h environ)
- Journée « type » prévue au contrat

Cette adaptation « type » est ajustée en fonction des besoins de chaque enfant, de son processus de séparation et selon l'organisation de la famille. Certaines étapes peuvent être ainsi raccourcies ou prolongées, mais toujours accompagnées par un professionnel « référent ».

Au fil des séances, le « référent » intègre les autres professionnels du groupe qui prendront le relai afin que l'enfant interagisse avec l'ensemble de l'équipe. Pour que l'enfant puisse s'épanouir au sein de la collectivité, il est indispensable qu'il puisse créer des liens sécurisants, en l'absence de ses parents. Il a besoin d'une relation individuelle, continue et stable en vue de réussir cette période de familiarisation et l'ensemble de son séjour au multiaccueil.

Les parents ont la possibilité de nous téléphoner pour prendre des nouvelles. Pour les préparer à cette première étape de séparation, la directrice leur fournit lors du rendez-vous administratif, un livret expliquant l'intérêt de cette période d'adaptation et donnant des petits conseils pour bien vivre ce moment.

Nos actions tendent à soutenir un maximum les parents dans cette séparation et instaurer une relation de confiance, d'échanges tout en gardant une « juste distance » professionnelle. C'est grâce à cette relation d'écoute que la notion de complémentarité peut exister.

C'est en prenant le temps de connaître l'enfant et ses habitudes de vie que les professionnels pourront s'adapter et proposer un accueil personnalisé répondant au besoin de la famille. Un guide d'adaptation est à disposition des professionnels, leur permettant de structurer cette première rencontre avec les parents. Après six semaines d'accueil, un temps d'échange est également pris afin de réaliser un bilan d'adaptation. Cette rencontre permet d'évaluer le confort de l'enfant et de sa famille au sein du multiaccueil.

Le passage des enfants d'un groupe à un autre n'est pas systématique en fonction de leur âge mais en fonction de leur développement, de ses capacités et de ses besoins. Le rythme individuel de chaque enfant est respecté.

Ce passage se fait après concertation de l'équipe et après avoir complété une fiche retraçant les habitudes de vie ainsi que les informations importantes de l'enfant. De plus, des petits temps d'adaptation sont proposés à l'enfant afin qu'il puisse se familiariser à son nouvel environnement, aux enfants et adultes présents qui prendront soin de lui. Les parents sont toujours avertis en amont du passage de leur enfant. Un livret d'accueil du nouveau groupe leur est remis, complété par une présentation de l'équipe et une visite des nouveaux espaces de vie.

3.2 L'accueil au quotidien

L'accueil au quotidien est un temps important à vivre pour l'enfant et ses parents. C'est un temps de transition entre la famille et le professionnel accueillant, un moment privilégié pour les transmissions.

Les parents nous transmettent les éléments essentiels et indispensables à connaître pour le bien-être et le bon déroulement de la journée de l'enfant. Le professionnel veille aussi à respecter la vie privée des familles et à accepter le « silence » de certains parents.

L'espace d'accueil est préparé en amont par le professionnel (jeux, musique...) afin de créer une ambiance chaleureuse nous permettant de proposer un accueil individualisé et personnalisé où chacun se sentira reconnu et attendu. L'équipe sera attentive à matérialiser la place de chaque enfant au sein de la collectivité (le casier dans le vestiaire, son panier avec ses affaires en salle d'eau, son lit...).

L'équipe tend à construire ce moment en collaboration avec le parent en ritualisant ce temps. Pour assurer une arrivée sereine pour l'enfant ainsi qu'un départ confiant du parent, nous sommes à l'écoute et respectons les différentes étapes, les différents rituels permettant de garantir la sécurité affective des enfants. La mise en place de repères permettra à l'enfant de mieux appréhender la séparation et ainsi le rassurer dans ce qu'il vit. Par exemple, certains enfants manifesteront le besoin d'être pris dans les bras alors que d'autres auront besoin de raccompagner leur parent jusqu'à la porte ou de le saluer à la fenêtre.

Avant de partir, nous rendons le parent attentif, à la nécessité de signifier leur départ à leur enfant (même s'il est en plein jeu) pour qu'il prenne conscience de son départ, évitant ainsi l'effet « surprise » qui pourrait l'insécuriser. Le moment de la séparation est verbalisé par le professionnel qui l'accompagnera par des mots et des gestes afin qu'elle soit la plus douce possible pour l'enfant et son parent.

Une place essentielle est laissée au doudou et à la tétine afin que l'enfant se sente rassuré avec un objet venant de sa maison. Cet objet transitionnel, aidera l'enfant à passer de la maison à la crèche et inversement. Il va symboliser le lien, la continuité et restera accessible pour l'accompagner tout au long de la journée jusqu'à son retour à la maison. En tant qu'objet transitionnel, il est donc primordial que le doudou fasse les allers-retours entre la maison et la crèche. C'est ce va-et-vient, qui donne du sens et crée la continuité des lieux pour l'enfant.

Il est également demandé aux parents de fournir une photo de famille permettant à l'enfant de la consulter s'il en éprouve le besoin et à l'équipe de connaître les membres qui composent la famille proche de l'enfant.

Quelquefois, la séparation du matin peut être difficilement vécue par le parent, avec un sentiment de culpabilité de devoir laisser son enfant. Quand le besoin se présente, nous encourageons les parents à nous téléphoner au cours de la matinée ou de la journée pour prendre des nouvelles de leur enfant.

3.3 Les langues

L'accueil personnalisé, c'est aussi s'adapter aux difficultés de compréhension des familles. Lorsque la langue est une barrière à la communication, nous faisons preuve d'adaptation et nous nous servons des ressources de l'ensemble de l'équipe pour garantir un accueil de qualité pour ces enfants et leur famille. Différents outils et ressources sont à la disposition des professionnels afin de faciliter les échanges et de permettre aux parents de se sentir tous accueillis.

Du fait de notre proximité avec l'Allemagne, nous constatons une augmentation du nombre de familles allemandes accueillies au sein de la structure. Ainsi, il n'est donc pas rare de faire appel à une collègue maîtrisant la langue allemande afin de participer au premier entretien administratif, à l'entretien d'adaptation ou pour s'assurer que les transmissions aient bien été comprises de part et d'autre.

3.4 Les retrouvailles

Comme pour l'accueil, le départ est un moment de transition entre la structure et la famille. L'objectif pour la structure est de favoriser les retrouvailles entre l'enfant et le parent qui vient le chercher, de transmettre les informations et les éléments essentiels de la journée, tout en facilitant le départ et la sortie de l'enfant avec son parent.

« [...] pour pouvoir restituer ce vécu, il ne faut pas produire une fiche d'informations médicales, pas plus qu'un récit exhaustif mais mettre en mots ce qu'est la vie d'un jeune enfant dans un collectif d'enfants (avec des relations et des règles de vie) avec un collectif d'adultes (avec des affinités diverses). Bref il faut que les professionnels sachent rendre

compte de l'originalité de leur propre cadre d'activité auprès des enfants, c'est-à-dire, encore une fois, être des professionnels de l'accueil de la petite enfance. »¹⁴

Les professionnels ont un rôle essentiel durant ce temps de retrouvailles, moment qui peut être riche en émotions. Même si le parent est présent, le professionnel ne s'efface pas totalement mais au contraire, accompagne ce temps où s'entremêlent parfois un flot de sentiments.

3.5 L'accueil spécifique

Les professionnels du multiaccueil sont formés et accompagnés à l'accueil d'enfants nécessitant une prise en charge spécifique et adaptée. Pour cela, ils ont la possibilité de participer à des conférences, des formations individuelles et/ou collectives et de solliciter l'intervention de professionnels interne à la SLPEA ou externe par le biais de partenariats spécifiques avec des professionnels ou des centres de ressources.

La place de l'enfant en situation de handicap évolue dans notre société. Le décret du code de la santé publique du 1er août 2000, incitait déjà les EAJE¹⁵ à mener leur réflexion autour de l'accueil inclusif des enfants en situation de handicap en milieu « ordinaire ».

Les familles ne bénéficient pas toujours d'un mode d'accueil pour leurs jeunes enfants alors qu'elles détiennent les mêmes besoins, les mêmes attentes et les mêmes droits que les autres familles. De plus, l'accueil spécialisé des enfants, avec une prise en charge reconnue, peut prendre plusieurs années, ce qui rend les EAJE acteurs de première ligne dans cette dynamique inclusive.

Les professionnels du multiaccueil en ont conscience, c'est pourquoi, ils sont présents pour prendre le relais en les accompagnant selon les besoins et particularités de chacun. Pour cela, ils ont mené une réflexion afin d'offrir un environnement propice au développement et à l'épanouissement de tous les enfants. L'aménagement du lieu de vie est adapté, sécurisant et spécifique (multiaccueil de plain-pied, ascenseur à disposition, une salle Snoezelen, ...), pour permettre à chacun d'évoluer harmonieusement dans la structure.

Les professionnels du multiaccueil prennent en compte l'enfant dans son individualité et selon ses particularités, tout en ayant la possibilité de s'appuyer sur les compétences de structures spécialisées, lors de formations et en menant un travail d'équipe.

Nous ne différencions pas les enfants dits « ordinaires » des enfants en situation de handicap ou atteints de maladies chroniques mais respectons et prenons en compte chaque particularité de l'enfant et de sa famille.

L'accueil personnalisé de chaque enfant demande aux professionnels d'adapter leurs interventions en fonction des besoins, du développement et des difficultés rencontrées par l'enfant et sa famille. Le travail d'équipe est important dans cet accompagnement et la pluridisciplinarité des professionnels en fait un enrichissement dans les réponses apportées au quotidien.

¹⁴ Moisset Pierre. Op. Cit p10

¹⁵ Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant

4. Santé, soin et hygiène de l'enfant

Comme le stipule le décret¹⁶, les EAJE veillent à la santé, la sécurité, au bien-être et au développement physique, psychique, affectif, cognitif et social des enfants qui leur sont confiés. Aussi, la structure est amenée à réfléchir à ses actions et à s'entourer de tous les professionnels nécessaires à leurs mises en œuvre.

Au quotidien, l'équipe travaille avec différents partenaires de la santé et de l'action sociale tout en étant soumis à l'autorité, aux règles et protocoles édités par le service de P.M.I. et par le ministère des solidarités et de la santé.

Le rôle du référent « Santé et Accueil Inclusif » intervenant dans les établissements d'accueil de la petite enfance a été renforcé dans le décret n°2021-1131 du 30 Août 2021 relatif aux assistants maternels et aux établissements d'accueil du jeune enfant. Le multiaccueil à Ottmarsheim fait appel aux services d'un pédiatre selon le besoin mais c'est l'infirmier qui a cette fonction de référent Santé et Accueil Inclusif au sein de la structure.

L'hygiène est indispensable dans l'établissement pour le confort de tous et pour éviter tous risques de contamination. Tous nos protocoles sont élaborés en équipe et modifiés dès que nécessaire. Ils sont connus et appliqués par l'ensemble du personnel.

Le multiaccueil est aussi un lieu d'actions de santé publique. La santé publique est la discipline qui s'occupe de la santé globale d'une population sous ses aspects préventifs, curatifs et éducatifs.

4.1 La prévention

Au quotidien, l'observation et la communication restent essentielles dans la construction d'un accueil de qualité. L'enfant est pris dans le regard du professionnel ; il se sent soutenu, valorisé et peut évoluer dans ses expériences.

Les professionnels du multiaccueil ont créé un outil d'observation en équipe, les « Roues d'observation »¹⁷. Ces roues d'observation permettent aux professionnels de situer l'enfant dans son autonomie et dans son développement à la fois psychomoteur, cognitif, social et langagier. Plus on affine le regard, plus les interventions seront adaptées et l'on pourra aider l'enfant à développer son propre potentiel.

Cet outil est utilisé et complété au minimum tous les trimestres auprès de chaque enfant accueilli. Il pourra servir de support d'échange avec les familles et d'appui notamment pour l'accompagnement des enfants en situation de handicap. En effet, il n'est pas rare qu'aucun diagnostic ne soit posé à l'arrivée de l'enfant en multiaccueil, qui, souvent, est le premier lieu d'accueil en dehors de la famille. Comme le souligne le HCFEA dans son rapport¹⁸, « Selon les cas, les troubles peuvent être avérés dès la grossesse ou en période périnatale ou bien se déclarer progressivement, ou être repérés plus tard ».

La présence de jeunes enfants dans les modes d'accueils offre l'occasion de porter un regard sur l'enfant hors de la famille, de repérer d'éventuelles difficultés et parfois de

¹⁶ Article R2324-17 du code de la santé publique

¹⁷ Les Roues d'observation - Annexe 3

¹⁸ Rapport du Haut Conseil de la Famille de l'Enfance et de l'Age du 5 juillet 2018 relatif à "Accueillir et scolariser les enfants en situation de Handicap de la naissance à 6 ans et accompagner leur famille"

confirmer ou d'infirmer l'inquiétude des parents. De plus, tout repérage de trouble ne signale pas forcément la présence d'un handicap, mais demande tout de même un accompagnement spécifique.

4.2 Le handicap, la maladie chronique

Que ce soit dans l'accueil d'un enfant en situation de handicap ou atteint d'une maladie chronique, il est important de proposer un lieu adapté, prêt à accueillir et accompagner de manière professionnelle et spécifique la particularité et les besoins de chaque enfant et de chaque famille.

Dans ce cadre précis, la structure pourra proposer de mettre en place un P.A.I.¹⁹ qui précisera les conditions d'accueil et les besoins spécifiques de l'enfant. Dans le cadre d'une allergie alimentaire ou d'une maladie chronique, les parents devront fournir le repas et/ou le traitement adapté aux besoins de l'enfant.

Ce protocole sera établi et signé entre les parents, le médecin traitant de l'enfant, la directrice et l'infirmier / référent Santé et Accueil Inclusif de la structure. Le pédiatre rattaché à la structure pourra aussi être amené à signer le document.

Au sein du multiaccueil, l'équipe partage des valeurs et des attitudes de non-discrimination, d'esprit d'entraide, de partage d'expérience tout en mutualisant des outils pédagogiques sur l'inclusion et les handicaps. Au quotidien, elle explique et rassure les autres enfants quant aux relations avec l'enfant présentant une particularité. Auprès des familles, elle entreprend une information et une sensibilisation sur les modalités et enjeux d'une inclusion précoce réussie profitable à tous les enfants.

4.3 L'enfance en danger

L'article 375 du code civil considère qu'il y a danger lorsque la santé, la sécurité, la moralité d'un mineur sont en danger, ainsi que lorsque les conditions de son éducation sont gravement compromises.

Au sein de la SPLEA, des outils et procédures existent pour accompagner les professionnels dans la prévention, la détection, la prise en charge, l'accompagnement et la transmission d'informations préoccupante. Les professionnels sont en lien avec des partenaires pour détecter et analyser les situations de négligence ou maltraitance sur jeune enfant, mais aussi de violences conjugales dans une famille.

Selon les cas, la directrice de la structure peut être contactée dans le cadre d'un accueil d'urgence²⁰, ce qui nécessitera un accompagnement spécifique de la famille.

4.4 La maladie et l'administration des soins ou des traitements médicaux

Le décret du 30 Août 2021 clarifie et encadre la possibilité pour les professionnels du multiaccueil d'administrer des soins ou des traitements médicaux à un enfant à la

¹⁹ Projet d'Accueil Individualisé

²⁰ Par exemple lors d'une Action Educative en Milieu Ouvert (A.E.M.O.), d'une Investigation d'Orientation Educative (I.O.E.) ou dans l'attente d'une place en pouponnière suite à une Ordonnance Provisoire de Placement (O.P.P.).

demande du ou des titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux, selon le protocole en vigueur au sein de l'établissement.

Dans la mesure du possible, les parents demanderont à leur médecin de prévoir des prises de médicament en dehors des heures de présence de l'enfant à la crèche, c'est-à-dire le matin et le soir.

Toutefois, en cas de maladie nécessitant une ou plusieurs prise(s) durant le temps d'accueil de l'enfant, une dose de médicament pourra être alors administrée par les personnes compétentes.

Le règlement de fonctionnement de l'établissement encadre et précise l'administration des soins ou des traitements médicaux chez l'enfant tout en conditionnant également l'accueil de l'enfant durant la maladie.

4.5 L'hygiène et le soin

L'hygiène est indispensable dans l'établissement pour le confort et la sécurité de tous les usagers. Les protocoles mis en place au sein de l'établissement sont établis pour encadrer et faciliter l'utilisation des produits d'entretien, les équipements de protection individuel (EPI) ainsi que les tâches à effectuer et leurs rythmes.

Nous demandons à toute personne qui entre dans la structure d'enfiler une paire de surchaussures, qui sont à disposition dans le SAS d'entrée. Ceci permet de garder des sols relativement propres, les enfants étant amenés à se déplacer à quatre pattes, à ramper ou tout simplement à jouer à même le sol.

Des vêtements de travail sont mis à disposition par la structure, permettant au personnel de se changer en arrivant et en repartant avec une tenue propre et confortable tous les jours.

Le lavage et la désinfection des mains demeurent les premiers moyens de lutte contre les virus. Une hygiène stricte des mains permet de réduire les risques de contamination.

En arrivant dans la structure, un professionnel lave les mains de l'enfant avec un gant et du savon. Le lavage des mains des enfants est proposé plusieurs fois dans la journée avec de l'eau et du savon doux, respectueux de la peau fragile du tout-petit. L'enfant sera accompagné en salle d'eau pour un lavage des mains après chaque change ou passage aux toilettes, avant et après chaque repas ou après chaque sortie dans le jardin. Les professionnels, les enfants sont amenés à se laver les mains plusieurs fois dans la journée et autant de fois que nécessaire.

Le moment des soins est un temps significatif et indispensable dans la journée de l'enfant. Ils sont sources de bien-être, de détente, d'échange et constituent un moment privilégié avec l'adulte, ce qui renforce le lien de confiance.

L'infirmier veille à l'application des bonnes pratiques : change de la couche, lavage de nez, soins des petites blessures, toilette... Ces soins participent à la construction psychique de l'enfant par le sens relationnel que les professionnels leur donnent. Ces attentions permettent d'assurer le confort et l'hygiène de l'enfant, d'individualiser la relation et d'avoir des échanges de qualité. Les professionnels doivent être dans le respect et le non-

jugement tout en ayant une attitude contenant, bienveillante, douce et une cohérence des actes de soins. Le confort de l'enfant est une priorité majeure dans son accueil, car il peut en effet entraver son bien-être physique et conditionner sa capacité à jouer, explorer.

Verbaliser chaque geste pour le prévenir, le rassurer et le faire participer à ce temps est indispensable. C'est ainsi qu'il pourra prendre connaissance de son corps, et plus tard être acteur de ce temps. Il est important que ce moment ne subisse pas d'interruptions afin d'assurer une continuité corporelle et relationnelle pour l'enfant. Ainsi, l'intimité du tout-petit et son intégrité physique seront préservées.

Le temps de soins ou de change est un moment d'échange ritualisé par l'équipe. Les professionnels changent les couches des enfants autant que nécessaire et elles sont vérifiées à des moments clés tels que : le matin, après les repas, avant et après les siestes, l'après-midi et en fin de journée. En fonction de son âge et de son développement, l'équipe proposera à l'enfant de réaliser le change sur le matelas de change ou de changer sa couche debout tout en l'invitant à participer, afin d'être acteur de ce temps.

Tous les changes sont inscrits dans un cahier avec la date, l'heure et les observations particulières. En cas de selle, le professionnel transmettra l'information aux parents lors du départ.

L'acquisition de la propreté dépend du rythme de chaque enfant, c'est pourquoi nous devons l'accompagner et le soutenir avec bienveillance dans cette étape en accord avec les familles. Lorsque l'enfant se sentira prêt et pour l'encourager dans cet apprentissage, l'équipe lui proposera régulièrement d'aller sur le pot ou les toilettes adaptés à son âge. Cette nouvelle étape sera abordée dans le respect du rythme de chacun.

4.6 Les soins spécifiques

Les professionnels sont aussi amenés à faire d'autres soins corporels, comme les soins du visage, des yeux. Le lavage de nez est un des soins le plus fréquemment pratiqué. Le jeune enfant n'a pas les compétences requises pour se moucher ou évacuer les sécrétions nasales. Il peut s'avérer important de pratiquer ce soin pour le bien-être ainsi que le confort de l'enfant. Cependant cette technique, souvent vécue d'une manière intrusive par le jeune enfant, sera pratiquée que si nécessaire avant les repas principaux ou le coucher. En effet, multiplier le nombre de lavage de nez dans la journée tend à fragiliser les muqueuses de l'enfant. Les professionnels restent attentifs aux demandes des parents mais jugeront par eux-mêmes si le soin est nécessaire.

Lors d'érythème fessier des crèmes ou traitements pourront être proposés pour soulager la peau de l'enfant. Ils aident tous deux à reconstruire le film lipidique de la peau.

De la même manière, lors de chute ou de blessure, l'équipe veillera à effectuer les soins selon les protocoles en vigueur. L'infirmier veille à la santé et à la sécurité de tous et établit l'ensemble des protocoles en lien avec l'équipe.

5. L'équipe

Une équipe pluridisciplinaire composée de plusieurs professionnels intervient quotidiennement auprès des enfants et leur famille. Elle est constituée : d'une directrice,

d'éducateurs de jeunes enfants, d'un infirmier, d'auxiliaires de puériculture, d'accompagnants éducatif petite enfance, de maîtresses de maison et d'un secrétaire.

- **La directrice** définit et élabore le projet d'établissement et définit ses orientations. Elle gère, anime et supervise le personnel et rend compte du fonctionnement et de la sécurité de la structure. Au quotidien, elle répond aux demandes des familles et les accompagne en collaboration avec l'équipe dans une démarche de co-éducation. Elle promeut et communique sur la politique petite enfance.
- **Le secrétaire** accueille et informe les familles. Il assure les travaux administratifs et transmet les informations nécessaires aux salariés et sa hiérarchie pour faire le lien entre tous. Il assure la gestion, le suivi et la création des supports de communication sur l'ensemble des structures. Il participe aussi aux projets de la structure et accompagne lors des sorties.
- **L'éducateur de jeune enfant** participe à la réalisation du projet pédagogique et le met en place. Il assure l'encadrement des enfants et de l'équipe éducative et est en charge de l'établissement par délégation de la directrice. Enfin, il est en charge de travaux administratifs pour garantir le bon fonctionnement de la structure au quotidien.
- **L'infirmier / Référent santé et accueil inclusif** assure l'encadrement des enfants et de l'équipe éducative tout en veillant à assurer ses fonctions de spécialiste de la « Santé ». Au sein de la structure, l'infirmier a la fonction du référent « Santé et Accueil Inclusif ». Il est chargé d'informer, de former, de sensibiliser et de conseiller l'équipe en matière de santé du jeune enfant et d'accueil inclusif des enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique. Il est aussi en charge de l'établissement par délégation de la directrice et est en charge de certains travaux administratifs.
- **L'auxiliaire de puériculture** participe à la réflexion et la mise en place du projet pédagogique et organise les activités qui s'y réfèrent. Il assure aussi les soins d'hygiène et de vie quotidienne des enfants et seconde l'infirmier dans ses réflexions et ses missions autour de la santé.
- **L'accompagnant éducatif petite enfance** participe avec ses collègues à la réflexion et la mise en place du projet pédagogique et organise les activités qui s'y réfèrent. Il assure les soins d'hygiène et de vie quotidienne des enfants.
- **La maîtresse de maison** veille à la propreté et au rangement des locaux et du matériel tout en gérant le suivi des stocks. Elle assure le service et le suivi des repas. Tout comme le reste de l'équipe, elle occupe une fonction primordiale dans le bon fonctionnement de la structure.

Toute l'équipe assure au quotidien un accueil de qualité auprès des enfants et de leur famille. Compte tenu de leur formation, chaque professionnel apporte un accompagnement spécifique tout en ayant un regard bienveillant, sans jugement. De plus, les professionnels veillent à ne pas parler entre eux et au-dessus de la tête des enfants.

De par leurs connaissances ainsi que leurs compétences, l'équipe éducative veille au quotidien à répondre aux missions qui leur sont confiées. Le bien-être, la sécurité physique, psychique et affective des enfants sont leurs principales préoccupations.

Un accueil individualisé à chaque famille est proposé : respect de chacun, des valeurs, discrétion professionnelle, singularité de l'enfant accueilli. L'équipe participe au maintien de la continuité éducative et psychique, indispensable et fondatrice, pour le développement harmonieux du jeune enfant.

Si nécessaire, les familles seront orientées vers un professionnel spécifique en fonction de son champ de compétences ou vers des partenaires extérieurs. L'équipe est alors un soutien pour les familles qu'elles peuvent rencontrer et accompagner au cours de leur parentalité.

5.1 Le travail d'équipe

Le fonctionnement harmonieux d'une équipe passe notamment par une réflexion commune. Pour cela, l'ensemble de l'équipe se réunit une fois par mois en soirée lors d'une réunion d'équipe. Ces réunions de travail, permettent de regrouper l'intégralité des professionnels afin de donner du sens au travail de chacun, d'échanger sur les pratiques professionnelles, construire le projet institutionnel et éducatif, d'évaluer certaines situations... Ces temps de travail assurent la continuité et instaure une ligne de travail collective. D'autres temps sont également organisés en petits groupes en fonction des besoins.

Chaque nouveau salarié bénéficie d'une « période d'adaptation ». Un tuteur est effectué au sein de l'équipe afin de l'accompagner dans sa prise de fonction, lui expliquer le fonctionnement du multiaccueil et répondre à ses questions. Un livret d'accueil, comportant toutes les informations nécessaires à sa prise de fonction, est mis à disposition du nouveau salarié, complété par un accompagnement et des entretiens réguliers avec la directrice du multiaccueil, durant et avant la fin de la période d'essai.

5.2 Les formations

Dans le cadre de notre démarche qualité et afin de continuer à proposer un accueil et un accompagnement de qualité à l'ensemble des usagers, un plan de formation annuel et tri-annuel est établi.

La formation du personnel est centrale dans l'accompagnement des équipes, soit de manière individuelle en fonction des particularités, des souhaits et des besoins, soit en grande équipe pour acquérir de nouvelles compétences communes. Elle permet l'ouverture d'esprit, la prise de recul, la remise en question et le perfectionnement des compétences. Ainsi des temps d'informations, de sensibilisation et de formation sont organisés tout au long de l'année aussi bien en intra qu'en extra muros.

De par notre engagement dans une démarche qualité, l'équipe est amenée à participer à des formations obligatoires sur des thèmes spécifiques : la sécurité incendie et les gestes d'urgence, la bientraitance, la posture professionnelle, l'accueil d'enfants en situation de

handicap, la prévention des TMS²¹, l'éveil et le développement de l'enfant, la lutte contre les discriminations et les stéréotypes, ...

Des exercices et des mises en situation (évacuation incendie, mise en sûreté en cas d'attaque terroriste, exercice de confinement en cas d'accident majeur, ...) sont réalisés ponctuellement durant l'année afin de permettre à l'équipe de répondre de la manière la plus adaptée.

Des temps de groupe d'analyse de la pratique professionnelle (GAPP) sont également organisés tout au long de l'année pour soutenir et accompagner l'équipe. Cette pratique permet d'avoir un temps de réflexion, d'analyse et de remise en question, permettant aux professionnels de mettre en avant des situations rencontrées sur le terrain. Le cadre de ces séances est basé sur la confiance des uns et des autres ainsi que la confidentialité des échanges. L'intervenant provient d'un organisme extérieur afin d'aborder les situations en toute neutralité et sans jugement.

5.3 Un site qualifiant

Chaque année, les professionnels du multiaccueil « L'île aux enfants » accueillent des stagiaires venus de diverses formations professionnelles. En tant que site qualifiant et de ressources, il nous semble important de poursuivre l'accompagnement de ces futurs professionnels en devenir.

Les demandes de stages doivent être accompagnées d'un Curriculum Vitae et d'une lettre de motivation. Un entretien est organisé avec la responsable du multiaccueil ou un éducateur de jeunes enfants permettant de confirmer les motivations des stagiaires, d'expliquer le fonctionnement et les protocoles en vigueur au sein de l'établissement et ainsi répondre aux éventuelles questions. Un référent de stage est nommé à chaque stagiaire en fonction du diplôme et de la formation suivie. Il assurera le suivi et l'accompagnement du stagiaire et lui transmettra le « livret d'accueil du stagiaire » qui reprend tous les documents indispensables au bon déroulement du stage (protocoles d'hygiène et de sécurité, présentation de la structure, des professionnels, les droits et les devoirs des stagiaires, ...).

Durant toute la période du stage, le stagiaire s'engagera à respecter les protocoles et le règlement en vigueur au sein de la structure.

²¹ Troubles Musculo-Squelettiques

1. La charte d'accueil du jeune enfant

En 2016, Sylviane Giampino²² s'est vu confier la réalisation d'un rapport qui répond à 2 priorités fortes du gouvernement : permettre aux parents de concilier vie familiale et vie professionnelle et garantir le bon développement de l'enfant. De ce rapport, dix grands principes favorables au développement et à l'épanouissement du jeune enfant sont inscrits dans la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant²³. C'est une référence pour tous les modes d'accueil individuels ou collectifs.

Depuis le 1er septembre 2021, les établissements d'accueil du jeune enfant se doivent d'expliquer comment ils mettent en œuvre au quotidien cette charte nationale dans leurs pratiques professionnelles.

2. La pédagogie

Dans son accompagnement auprès des enfants, le multiaccueil « L'île aux enfants » puise quelques-unes de ses ressources auprès de la pédagogie Loczy. Les valeurs portées par celle-ci sont un socle de référence et non une pratique pure de la pédagogie. L'équipe a réfléchi aux valeurs prônées par la pédiatre Emmi Pikler dans son institution pour en traduire certaines dans un lieu tel que le multiaccueil. Certains principes sont intéressants à décliner et prennent sens dans la démarche éducative quotidienne de l'équipe :

- *La valeur de l'activité autonome*

« Développer le goût de l'activité autonome est considéré comme essentiel pour l'éducation de tous les enfants. C'est à travers elle qu'ils peuvent accumuler les expériences qui favorisent un harmonieux développement moteur et posent les bases d'un bon développement intellectuel grâce à une expérimentation des situations »²⁴. Ce principe prend tout son sens dans la prise en charge des temps d'éveil et dans le développement de la confiance en soi et plus tard de l'estime de soi.

- *La nécessité de favoriser chez l'enfant la prise de conscience de lui-même et de son développement*

« Tout ceci implique que l'enfant n'est jamais considéré comme un objet et toujours traité en sujet. Dès le plus jeune âge et en partant de lui, on cherche à le rendre partie prenante, chaque fois que l'on entre en rapport avec lui »²¹. Il est important de rendre acteur l'enfant en le faisant participer afin qu'il puisse plus tard s'épanouir de manière autonome et responsable.

- *La fonction contenante*

Elle suppose tant la façon de contenir l'enfant physiquement, psychiquement et verbalement. Contenir un enfant est une manière de l'envelopper pour qu'il se sente le

²² Psychologue pour enfant et psychanalyste

²³ La Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant - Annexe 2

²⁴ Myriam David, Geneviève Appell « LOCZY ou le maternage insolite »

plus possible en sécurité, en confiance avec l'adulte lui permettant de prendre aussi confiance dans ses acquisitions :

- Contenir psychiquement un enfant c'est la manière dont le professionnel va le porter par son regard.
- Contenir physiquement un enfant, c'est la manière dont le professionnel va le tenir, le soutenir, l'envelopper, ...
- Contenir verbalement un enfant, c'est mettre des mots sur les émotions de l'enfant, sur ce qu'il vit ou va vivre.

Au-delà de la fonction contenante, un savoir être et un savoir-faire professionnel réfléchis en équipe font partie de la base du travail au sein du groupe.

Nous veillons à laisser à l'enfant une possibilité de mouvement libre tout en favorisant ses initiatives. Pour cela, nous proposons à l'enfant des situations, permettant de mobiliser tous les sens en contact avec les personnes, les objets et le monde : toucher, caresser, modeler, découper, grimper, creuser, construire, défaire.

Pour favoriser le développement affectif, relationnel et social, nous veillons à installer des repères ou rituels rassurants tout en préservant des moments de jeux plus calme. Ainsi il pourra exprimer ses sentiments, ses besoins, son point de vue, seul ou avec l'adulte. La parole de l'enfant, qu'elle soit monolingue ou multilingue, prend ainsi toute sa place.

Une attitude bienveillante envers l'enfant est déclinée tout au long de la journée pour son bien-être. De même la verbalisation est un outil majeur pour les professionnels dans la prise en charge de l'enfant pour lui permettre d'apprendre à anticiper au fil du temps, à interagir ensemble et prendre conscience de ce qui l'entoure. Grâce à elle le monde prend peu à peu sens pour le tout petit.

3. L'aménagement des espaces de vie

Le multiaccueil met à la disposition des enfants, des familles, des professionnels et des partenaires, des espaces spacieux et lumineux. Il possède un potager ainsi que de grands espaces extérieurs, arborés et clôturés. L'aménagement de la structure²⁵ est réfléchi en équipe afin de proposer un espace sécurisant où chacun pourra s'y épanouir.

Pour qu'un espace soit sécurisant, il faut que l'enfant puisse toujours en ressentir les limites. L'installation et le choix du mobilier (couleur, forme...) prend ainsi tout son sens.

En effet, l'aménagement des espaces a un véritable impact sur le comportement des enfants. Un lieu de vie clair et organisé, donne à l'enfant des repères spatio-temporels qui l'aideront à identifier ses possibilités de jeux, d'actions et de se mouvoir en toute sécurité. Il identifie et retrouve plus facilement le matériel qu'il peut exploiter. Ce sentiment de sécurité permettra à l'enfant de mieux s'adapter en cas de changement. Pour exploiter et dynamiser l'espace, l'aménagement peut évoluer, tout en gardant un élément stable servant de repère à l'enfant.

²⁵ Plan et aménagement du multiaccueil – Annexe 1

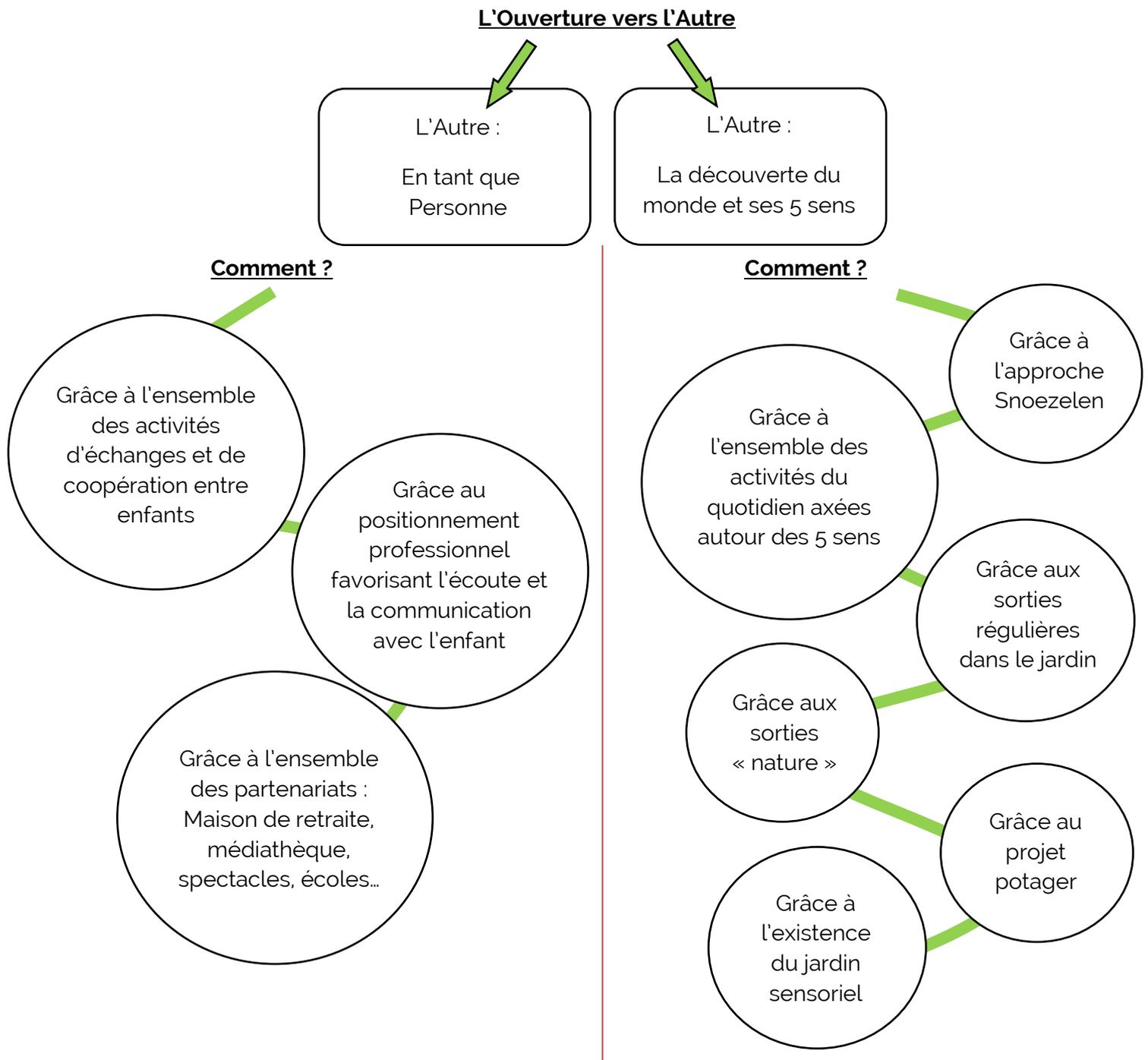
4. Les besoins fondamentaux des enfants

Quel que soit l'âge des enfants, la construction de l'identité se réalise en fonction des réponses données aux différents besoins fondamentaux. Outre les besoins physiologiques tels que l'alimentation, le sommeil et l'hygiène, il existe d'autres besoins tout aussi importants pour le développement harmonieux de l'enfant.

- Le besoin de sécurité : Pour se construire, l'enfant a besoin de se sentir en sécurité (physique et affective). Le multiaccueil se veut d'offrir un environnement physique sans danger et lui apporter des liens affectifs de qualité. Être sécurisant auprès d'un enfant se traduit dans nos gestes et nos paroles ainsi que par une attitude bienveillante.
- Le besoin d'être valorisé : Pour pouvoir faire des progrès et construire son estime de soi, l'enfant doit être valorisé, reconnu dans ses compétences propres. L'adulte l'encourage et le soutient dans ses efforts. L'enfant est ainsi reconnu comme une personne à part entière, unique, se développant à son propre rythme.
- Le besoin d'être stimulé et de « ne rien faire » : Le multiaccueil offre à l'enfant des possibilités de découverte, d'exploration, d'expérimentation, ... Cependant, l'enfant a aussi besoin de « ne rien faire », de se ressourcer, d'imaginer, de reprendre contact avec son monde intérieur et de se relaxer. Au quotidien, un temps calme est proposé aux enfants dans une ambiance où la lumière est tamisée avec une musique douce, propice à la détente.
- Le besoin d'être structuré : L'importance d'un cadre spatio-temporel rassure et met l'enfant en confiance. Des limites et des règles communes, permettent de savoir ce qu'il peut faire ou non. Dans notre pratique, les interdits doivent être identifiés. En se basant sur ce cadre constant et contenant, l'enfant est acteur. Cela permet à l'enfant de développer ses compétences sociales et d'adopter des comportements adéquats.
- Le besoin d'être informé : Il est important de verbaliser simplement les faits, les événements concernant l'enfant. Par exemple, il est autant nécessaire de lui expliquer nos gestes lors d'un change de couche que de le prévenir lorsque son parent est en retard le soir.
- Le besoin de s'exprimer : L'enfant a besoin de s'exprimer (par le biais de mots ou de gestes) et de trouver un espace où il pourra être entendu et écouté. Il doit pouvoir avoir un temps privilégié avec ses pairs mais aussi avec un adulte pour s'exprimer sans jugement. Notre rôle est donc d'accueillir ses émotions et de mettre en mot ce qu'il ressent.

5. L'ouverture vers l'Autre

C'est en se basant sur ces réflexions pédagogiques que nous avons élaboré la finalité de notre projet éducatif :



6. Les projets spécifiques

6.1 L'approche Snoezelen

L'approche Snoezelen peut être comprise comme une démarche d'accompagnement, un positionnement d'écoute et d'observation, basée sur une exploration sensorielle dans un climat de détente et de plaisir. Une salle est spécialement aménagée pour proposer régulièrement des séances de partage et d'échange où souvent l'enfant est seul avec l'adulte. Cela permet aussi de contribuer à l'éveil de l'enfant par le biais de son corps et de ses sens (l'ouïe, l'odorat, la vue, le goût et le toucher). L'enfant y est libre d'agir à sa convenance, selon son rythme et ses envies. C'est une manière pour lui de se découvrir autrement, de découvrir son corps et ce qu'il ressent. Du point de vue du professionnel, cela lui permet de voir l'enfant autrement et de créer du lien dans cette relation privilégiée.

6.2 Le jardin multisensoriel extérieur

Dans le même esprit, nous proposons aussi à l'enfant de vivre cette expérience sensorielle à l'extérieur de la structure. L'objectif premier de cette bulle multisensorielle, est de favoriser cette connexion à la nature tout en mettant en éveil les cinq sens du jeune enfant.

La nature joue un rôle essentiel pour l'épanouissement et le développement des enfants. De manière générale, le contact avec la nature diminue le stress, améliore la qualité du sommeil et augmente l'énergie et la joie de vivre.

C'est donc dans un espace délimité qu'un jardin sensoriel a été créé pour proposer à l'enfant d'aller à la découverte de son corps et des sensations que cela procure.

6.3 La communication gestuelle associée à la parole

La communication gestuelle occupe une part importante dans le développement du langage non verbal chez l'enfant. Les gestes sont pour eux un moyen de s'exprimer et de faciliter l'échange pour faire comprendre leurs propres besoins.

La communication gestuelle part d'une posture verbale normale, en y ajoutant des signes issus de la Langue des Signes Française (LSF) et des signes simplifiés pour souligner ce qui est dit. Ainsi la communication gestuelle associée à la parole est une appellation plus juste et surtout désigne une pratique parfaitement adaptée à tous les enfants.

L'équipe du Multiaccueil est formée à la communication gestuelle associée à la parole afin de faciliter les échanges avec les enfants et ainsi les aider à établir et/ou améliorer la communication, à réduire les frustrations et parfois même être moteur pour l'apprentissage du langage. Elle permet également de faire le lien entre plusieurs langues.

Les signes mis en place au sein de la structure sont des signes qui servent à l'enfant pour exprimer ses besoins, ses envies, ...

- Chez les Bébés et les Trotteurs, nous utilisons principalement les signes primaires répondant à leurs besoins physiologiques, complétés par quelques signes secondaires : Manger, boire, dormir, changer la couche, pipi, caca, doudou, tétine, encore, papa, maman, bonjour, au revoir, interdit, ...

- Chez les Grands, nous axons principalement les signes autour des émotions : la colère, la tristesse, la peur, la joie, la douleur/avoir mal, être content, ...

Cependant, selon les besoins et les difficultés rencontrées par certains enfants, la palette de signe utilisés pourra s'entendre à d'autres mots et actions.

6.4 Le projet « Du potager à l'assiette »

Les jardins pédagogiques sont reconnus pour leurs vertus environnementales, mais aussi nutritionnelles.

Au-delà du grand jardin ombragé, le multiaccueil a aménagé un espace dédié pour le potager, délimité par un grillage. Les professionnels ont souhaité allier le projet potager et le projet alimentation pour permettre aux enfants de suivre toutes les phases d'évolution des plants et par la suite les récolter, les cuisiner puis les déguster.

La confection de repas et de goûters « faits maisons » permet de favoriser, encourager, stimuler l'éveil gustatif de l'enfant tout en lui permettant de découvrir différents saveurs et textures. Les professionnels ont donc choisi de proposer environ une fois par mois ces repas maisons, préparés à partir d'un plat de légumes seuls ou accompagnés de protéines, ou d'une compote de fruits.

- Pour les plus petits qui n'ont pas encore débuté la diversification alimentaire, nous privilégions les senteurs et odeurs (cannelle, anis, peau d'orange, herbes aromatiques, ...).
- Pour les bébés, ces repas sont adaptés à l'âge et aux capacités de chaque enfant, aussi bien au niveau des quantités, que des textures. Les parents sont avertis à l'avance et signent une autorisation le matin même.
- Pour les plus grands, des ateliers culinaires sont proposés régulièrement. Ainsi les enfants auront parfois l'occasion de préparer eux-mêmes leur repas ou de participer à la réalisation du repas pour les plus petits. C'est un moment d'échange, de partage leur donnant souvent envie de goûter des légumes et fruits de saison.

De plus, tout au long de l'année, d'autres actions autour de l'alimentation en accord avec les saisons et les temps forts sont proposées : La galette des rois, la chandeleur, les beignets de carnaval, diverses soupes, des compotes variées, la semaine du goût, ...

7. Les temps festifs

Tout au long de l'année, les temps festifs rythment la vie de la structure (Carnaval, la fête de la musique, les fêtes de fin d'année, ...). Les fêtes sont des repères dans le temps et permettent de transmettre un patrimoine culturel. Le sens et l'implication que les adultes donnent à ces temps font que l'enfant les vivra avec plaisir et les ressentira comme des moments singuliers. Ces fêtes donnent l'occasion également aux enfants des différents groupes de se retrouver afin de partager un moment convivial tous ensemble. Elles permettent les échanges, de faire connaissance tout en respectant les besoins et le développement de chacun.

Certaines de ces fêtes se partagent avec les familles : des moments conviviaux qui renforcent le lien parents/enfants et professionnels. Ces derniers sont également indispensables pour soutenir la relation de confiance qui s'établit et grandit chaque jour : la veillée de l'hiver, la fête de l'été, ...

L'anniversaire de l'enfant fait partie des événements forts et marquants de la vie en collectivité. C'est l'occasion pour lui d'être au centre de toutes les attentions. Les parents, s'ils le souhaitent, peuvent apporter un gâteau pour l'évènement. Des photos sont prises pour permettre aux parents de prendre part à la joie de l'enfant. Ces photos seront ensuite présentées dans le classeur souvenir de l'enfant. Si le parent le désire, il est possible de lui envoyer en format numérique une photo individuelle de son enfant. Pour respecter le droit à l'image, aucune photo collective ne peut être envoyée par mail.

Les fêtes de départ sont également l'occasion de se retrouver tous ensemble autour d'un goûter, afin de souhaiter bonne continuation au copain qui quitte la structure (déménagement, rentrée scolaire, ...). Dans la plupart du temps, le départ d'un enfant est préparé en amont et accompagné avec les enfants et les parents de la structure. C'est à cette occasion que l'enfant repartira avec son petit livret souvenir reprenant certains temps forts de son séjour au sein de l'établissement.

8. Les sorties nature

La nature est essentielle à l'épanouissement et au développement harmonieux du jeune enfant. En effet, l'enfant est une « éponge sensorielle », qui découvre le monde qui l'entoure avec ses mains, ses pieds, sa bouche, ... Les sorties à l'extérieur donnent la possibilité aux enfants de s'oxygéner, de se dépenser, de découvrir de nouveaux jeux psychomoteurs, de découvrir le monde qui les entoure : l'environnement naturel, culturel et social.

Il est important d'éveiller l'enfant à son environnement proche et moins proche tout en favorisant cette connexion avec la nature.

Partant de ce constat, les professionnels proposent quotidiennement des temps d'accueil, des activités d'éveil et des sorties dans le grand espace extérieur adjacent au bâtiment du multiaccueil. Au-delà du jardin, les enfants partent également à la découverte de leur environnement moins proche grâce aux sorties avec le minibus : ferme pédagogique, parc animalier, balade en forêt, ...

9. L'Art et la culture

L'art, la culture et les échanges interculturels permettent à l'enfant de construire sa place dans un monde qu'il découvre. Au sein du multiaccueil, le chant, la musique, les histoires et les activités d'éveil artistique occupent une place importante dans nos pratiques auprès des enfants.

Les récentes études scientifiques et les initiatives mises en œuvre sur le terrain montrent que la sensibilisation aux pratiques culturelles et artistiques favorise, dès le plus jeune âge, la curiosité, la construction et l'épanouissement de l'enfant. Cette sensibilisation artistique

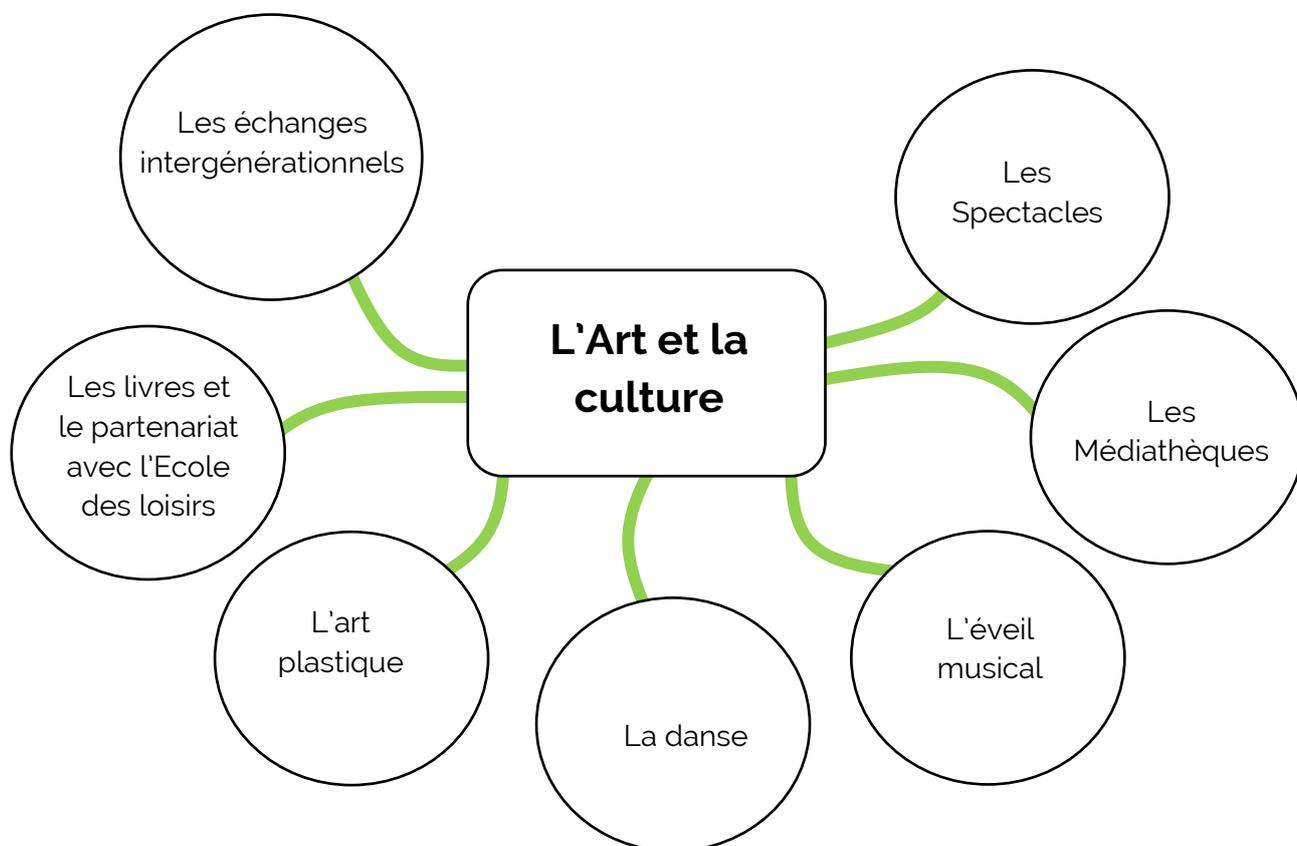
et culturelle est en corrélation avec le protocole d'accord ministériel signé le 20 mars 2017²⁶.

Les arts plastiques permettent d'explorer, de ressentir, de s'exprimer ... Ce langage non verbal a une grande importance car il véhicule les sensations, sentiments, désirs, ... Les arts plastiques permettent la structuration de l'espace et du temps. Ils ont un rôle moteur, sensoriel et esthétique et tiennent une place importante dans les apprentissages de l'enfant.

Les temps de lecture ont de nombreuses vertus. En plus de développer l'imaginaire des enfants, de les aider à grandir, de satisfaire leur curiosité, ce sont de merveilleux moments d'échange et de partage permettant aux enfants de se recentrer sur eux-mêmes.

De la même manière, la participation à des spectacles permet aux enfants de s'ouvrir autrement au monde culturel tout en éveillant et réveillant leurs sens. Lors des spectacles, l'enfant est dans l'instant présent et entre dans un univers forcément magique où se mêlent les images, sons, rythmes, lumières, ... et où se créent des interactions stimulant la curiosité et développant l'imaginaire.

Au sein du multiaccueil, l'ouverture au monde passe également par la rencontre avec des mots, des gestes et des chansons d'autres cultures et d'autres générations. Ils élargissent l'horizon d'expériences sensorielles du jeune enfant et l'initient à la richesse de la diversité humaine. La petite enfance constitue le moment fondateur de l'éveil à soi, aux autres et à l'environnement, c'est pourquoi nous proposons au quotidien différentes actions :



²⁶ Accord entre le ministère de la culture et la communication et le ministère des familles, de l'enfance et des droits des femmes, favorisant l'éveil culturel et artistique des jeunes enfants.

10. L'égalité filles/garçons et la lutte contre les stéréotypes

L'égalité entre les sexes est un grand axe du nouveau décret 2021-1131 relatif aux établissements d'accueil du jeune enfant.

Aujourd'hui encore, filles et garçons construisent leur identité à partir de modèles inégalitaires qui les amènent à intérioriser des limitations et des places assignées injustement. En tant que professionnels de la petite enfance, nous sommes les leviers incontournables pour favoriser l'égalité des sexes et lutter contre les stéréotypes dès la petite enfance.

Selon la Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant²⁷, « les enfants ont besoin d'être valorisés pour leurs compétences personnelles et non en fonction des rôles habituellement attribués à chaque genre. Il est nécessaire de veiller à ce que les petites filles et les petits garçons soient encouragés de la même manière à aller vers les activités qui suscitent leur intérêt, sans être freinés ».

Pour vaincre les inégalités entre les filles et les garçons, il est important de laisser de côté, notre vision d'adulte parfois « conditionné », par des normes qui imprègnent les pratiques éducatives. Nous devons être à l'écoute des envies de l'enfant et lui laisser la possibilité de choisir.

Le groupe des bébés

Le groupe des « Bébé » accueille des enfants âgés de 10 semaines jusqu'à 18 mois environ.

La particularité de ce groupe est la tranche d'âge des enfants qui le constitue. En effet, les besoins d'un enfant de 3 mois et ceux d'un enfant de 18 mois sont très différents. Cependant l'équipe éducative s'attache à répondre aux besoins d'une manière individuelle et adaptée à chacun des enfants accueillis.

Pour répondre aux besoins individuels des enfants, la vie du groupe est organisée différemment, rendue possible en divisant le groupe des bébés en deux sous-groupes : les « Bébé » et les « Trotteurs » qui se préparent tout doucement au passage chez les « Trotteurs ».

Entre 0 et 18 mois, l'enfant développe de multiples compétences sachant que chaque enfant a son propre rythme de développement.

²⁷ Article L. 214-1-1 du code de l'action sociale et des familles

- Le nouveau-né et les premiers mois :

C'est une période où le bébé dort beaucoup, est calme mais peut connaître des périodes de tension intenses (agitation, pleurs, cris), liées à la faim, à la digestion ou à une insatisfaction des besoins, ...

Petit à petit, son temps d'éveil augmente et il découvre ce qui existe en lui et hors de lui. C'est à cette période que l'on observe déjà les premiers sourires. Le bébé est attentif aux sons mais peut se couper d'un excès de stimulations visuelles et auditives. Il commence à gazouiller, à vocaliser et son corps se délie doucement.

- Le bébé de 3 à 6 mois :

A cette tranche d'âge, l'enfant tient de mieux en mieux sa tête, rit aux éclats devant certaines actions des adultes, il « pédale » avec ses pieds, s'appuie sur ses avant-bras et peut se retourner du dos en position ventrale. Il a trouvé sa main comme premier jeu puis découvre ses pieds avec lesquels il peut jouer de longs moments. Il porte les objets, hochets à sa bouche pour les manipuler à sa guise. Son image dans un miroir le fait sourire, de même que les objets et les visages.

- Le bébé de 6 à 12 mois :

A cet âge, l'enfant qui a découvert la coordination œil-main-bouche s'exerce à toutes sortes d'expériences : prendre en bouche, suçoter, mâchouiller, mordre, attraper puis lâcher, prendre et reprendre... autant d'activités passionnantes pour sa découverte du monde environnant. De plus, les postures acquises lui offrent un large éventail de possible et de plaisir. Il passe par le « plat ventre » pour ensuite acquérir l'étape des « rouler- bouler », point de départ des déplacements de l'enfant.

La position assise (acquise de lui-même) est aussi un point important : elle change la vision qu'à l'enfant sur le monde. De cette position peut naître le désir de partir chercher un hochet, attraper une balle, aller vers l'Autre...

Le bébé conçoit doucement les objets comme extérieur à lui. Durant cette période, l'enfant cesse de sourire aux inconnus car il distingue ce qui lui est familier ou au contraire étranger. C'est ce qui est communément appelé « l'angoisse du 8^{ème} mois ».

Durant cette période, il acquiert aussi le stade de la « permanence de l'objet » : quand on lui cache un jouet l'enfant essaie de le retrouver. C'est à ce moment que naît l'intérêt du « jeu de coucou ». C'est le premier jeu de cachette que le bébé apprend et qui l'aide durant les temps de séparation avec ses parents.

Au niveau du langage les vocalises du second trimestre laissent la place aux babillages expressifs du bébé. Il prend ainsi plaisir à émettre des sons et à connaître son corps.

- L'enfant de 12 à 18 mois : le « **Trottineur** »

Cette tranche d'âge est celle du développement de la motricité : l'enfant entre progressivement dans la marche qu'il maîtrise peu à peu. Cela lui demande énergie, concentration et le mobilise beaucoup.

L'enfant « Trotteur » a acquis la marche récemment et possède une soif intense d'explorations. Avec la marche, la découverte de l'espace est plus facile, ce qui lui offre matière à toucher, pousser, jeter, tirer à lui... Sa motricité fine a évolué également : il est facile pour lui de prendre et relâcher un objet de manière précise. C'est aussi l'âge du « touche à tout » : monter, démonter, encastrer, emboîter, transvaser sont des actions que l'enfant répète régulièrement avec grand plaisir.

C'est également dans cette période que l'opposition commence : « le non » qui lui est formulé par l'entourage et qu'il répète par imitation. Les limites et l'instauration de cadres sont essentielles à sa structuration lors de cette phase.

Au niveau du langage les premiers mots apparaissent ; ce sont tout d'abord des mots isolés. Au niveau social, l'Autre l'intéresse : il peut être la source d'inspiration et d'imitation. La socialisation entre pairs se renforce, source de richesse et d'interactions.

Les enfants de ce groupe d'âge avec des besoins si différents sont principalement dans l'oralité. Le plaisir d'être nourri, de téter, de sucer le pouce ou des objets domine. Le plaisir du contact, du toucher, d'être tenu, bercé sont essentiels à leur bon développement. Le bébé se nourrit de l'autre, de ce qui lui est apporté. Il acquiert indépendance et autonomie au fil des mois pour se tourner vers les autres, vers le jeu symbolique et renforcer l'exploration sensorielle.

1. Les besoins spécifiques

C'est grâce aux différentes étapes du développement de l'enfant que nous apportons des réponses à ses besoins fondamentaux lui permettant de passer d'une étape à une autre en toute sérénité.

- Besoin de contenance

Contenir un enfant est une manière de l'envelopper physiquement, psychiquement et verbalement pour qu'il se sente le plus possible en sécurité, afin qu'il puisse se développer harmonieusement. Au quotidien, il suffit parfois d'être posé au sol à hauteur des enfants et disponible pour que l'enfant se sente contenu. Nous accordons une grande importance à ce qu'un professionnel du groupe reste en présence d'enfant malgré les temps du coucher ou des repas par exemple.

Contenir un enfant, c'est lui apporter les soins corporels dont il a besoin, lui donner son biberon dans les bras ou tout simplement lui proposer les bras pour l'apaiser, le rassurer... Au quotidien, nous prenons le temps d'expliquer à l'enfant ce qu'il va vivre : « je vais te changer la couche ». Cela lui permet d'anticiper et de devenir acteur de ce moment. Nous veillons aussi à mettre des mots sur les émotions de l'enfant. Par exemple, lorsqu'un enfant pleure car il est difficile pour lui de se séparer de son parent, être dans l'empathie et verbaliser les choses suffisent pour être dans cette fonction de contenance.

- Besoin de se mouvoir librement

Notre société met à disposition un panel d'outils qui entravent au quotidien la liberté de mouvement des enfants (chaises hautes, parc, poussettes, siège auto etc.) Il est pourtant

nécessaire de prendre conscience de l'importance de laisser l'enfant se mouvoir librement afin d'éviter d'entraver son bon développement psychomoteur.

Le professionnel ne va pas faire à la place de l'enfant, mais reste à proximité pour garantir sa sécurité, pour l'accompagner, l'encourager à découvrir les espaces qui l'entourent et à prendre conscience de son corps et de ses possibilités.

Nous veillons à ne pas installer l'enfant dans une position qu'il ne maîtrise pas de lui-même (en le mettant assis ou en le forçant à marcher par exemple). De la même manière, nous ne proposons pas à l'enfant de « Youpala » pour l'acquisition de la marche et limitons la durée d'installation de l'enfant dans un transat.

- Répondre à ses besoins grâce à la communication gestuelle associée à la parole

Au sein du groupe des bébés, les enfants se servent de cris et de pleurs mais aussi des gestes pour communiquer entre eux ou avec les professionnels. Les gestes sont pour eux un moyen de s'exprimer et de faciliter l'échange pour faire comprendre leurs propres besoins. L'enfant est capable de maîtriser ses muscles et donc ses gestes avant l'acquisition de la parole.

Il est possible de commencer à signer avec un bébé dès sa naissance. A la parole, le professionnel associe simultanément un signe qui traduit un mot, une idée ou une envie. Le but n'étant pas de remplacer le langage verbal mais de le compléter.

Ainsi, le bébé va passer par un stade d'observation puis reproduira les signes qu'il voit depuis sa naissance, dès qu'il en aura la capacité. Dans son ouvrage²⁸, Isabelle Cottenceau, recommande de débiter cette communication gestuelle autour des 6 mois de l'enfant, car sa mémoire est suffisamment développée.

Chez l'enfant, le signe commence à être reconnaissable vers 8/10 mois, parfois plus tôt ou plus tard. Il est considéré prêt à imiter les signes lorsqu'il commence à imiter les gestes habituels de communication commune : au revoir de la main, pointer vers un objet qui l'intéresse, tendre les bras pour être porté. Comme l'adulte signe et parle en même temps, l'enfant intègre les deux modes de communication simultanément. Ainsi, une fois la parole installée, l'enfant abandonne les signes de lui-même.

2. Le rythme de la journée

➤ Les temps d'éveil et de découvertes

Le repas et le sommeil sont des temps essentiels dans une journée d'accueil en collectivité. Cependant, ils ne constituent pas non plus la majorité du temps vécu par le bébé. En fonction de l'âge des enfants, les temps d'éveil sont possibles tout au long de la journée. C'est sur la base de la disponibilité de l'enfant que l'équipe proposera des temps individuels ou plus collectifs.

Le tout petit a besoin de stimulations sensorielles douces et variées, c'est pourquoi nous proposons diverses matières à explorer. En positionnant des jeux adaptés à proximité de l'enfant (marionnettes, livres, hochets, jeux divers, ...), cela le stimulera à aller à la

²⁸ « Les signes avec bébés » Isabelle Cottenceau

découverte du monde qui l'entoure. Installé sur un tapis, il tentera de se positionner sur le côté pour attraper un objet, puis tentera de se retourner, de se mettre assis puis debout. Il apprendra ainsi à connaître et maîtriser son corps pour faire d'autres expériences plus complexes par la suite (participer à un parcours de motricité par exemple).

On distingue les activités spontanées des activités conduites par les professionnels (temps de comptines, d'histoires, d'éveil musical, ...) qui tendent toutes deux à susciter la curiosité naturelle du bébé et à satisfaire son besoin d'expérimenter dans un environnement propice.

Le tout jeune enfant est très réceptif à la voix, aux sons et sonorités qui l'entourent. Les comptines entonnées par les professionnels deviennent des temps d'éveil et d'écoute. Chaque matin, il tient à cœur à l'ensemble de l'équipe d'instaurer ce temps de comptines tel un rituel d'accueil. Grâce au projet « communication gestuelle » mis en place, les professionnels peuvent aussi apporter une tout autre dimension au temps de chant en utilisant des comptines signées. Les « Trotteurs » souvent dans l'imitation de l'adulte, sont ravis d'y participer activement. Par des signes simples, ils nous renvoient leur façon de faire. Ce sont des temps riches de partage et d'éveil.

La musique est aussi utilisée pour éveiller l'enfant au monde environnant. Souvent proposée à l'accueil du matin puis dans la journée quand la disponibilité des enfants est ressentie. L'éveil musical permet aux enfants de découvrir la musique et ses instruments : maracas, tambours, xylophone, grelots, bâtons de pluie... l'adulte initie l'activité puis laisse un temps de découverte des instruments. Les enfants profiteront des sons, de la présentation des instruments les uns après les autres pour ensuite les manipuler à leur guise. Les professionnels sont attentifs à proposer des instruments variés en taille et poids afin que l'enfant soit en capacité de les manipuler.

De la même manière, la richesse et la variété des livres, par leurs supports et leurs illustrations permettent à l'enfant de satisfaire sa curiosité et d'éveiller ses capacités sensorielles. Il observe et manipule toutes sortes de matières : lisse, douce, rugueuse, ...

Au-delà de ces propositions d'éveil fondamentales, les professionnels proposent d'autres supports riches et variés tant que cela relève d'une découverte de soi et de ses sens : Bulles, piscine à balles, jeu d'eau, sortie dans le jardin, ...

Passées ces étapes, les « Trotteurs » pourront petit à petit accéder à des temps d'éveil plus structurés comme peuvent le faire les enfants du groupe des Trotteurs (peinture, semoule, imagier sonore, puzzles...). Toutes ces stimulations sensorielles favorisent le développement de l'enfant à différents niveaux : moteur, cognitif, affectif et social. Elles font intervenir un ou plusieurs sens : le toucher, l'ouïe, le goût, la vue, l'odorat. Le jeune enfant se construit à travers ses découvertes sensorielles, c'est pourquoi, nous sommes attentifs à lui proposer un lieu collectif adapté où il pourra faire ses expériences personnelles à son propre rythme.

➤ **Les sorties**

Le jardin évolue au fil des saisons. Pour les plus petits, installés bien au chaud dans les poussettes ou à même le sol selon les températures extérieures, c'est l'occasion d'observer les feuilles des arbres, d'écouter le chant des oiseaux, de toucher l'herbe

fraîche, ... Dans le jardin tous les sens de l'enfant sont sollicités. La vue, l'odorat, le goût, les sensations de chaleur, de fraîcheur, d'humidité et d'innombrables découvertes tactiles provoquées par la présence des végétaux. La diversité des plantations favorise l'enrichissement sensoriel de l'enfant.

➤ **Le temps des repas**

De par sa fonction vitale, l'alimentation représente un besoin physiologique, c'est pourquoi le temps du repas et du goûter sont des moments importants dans la journée de l'enfant. Il représente pour l'enfant un moment individuel essentiel avec l'adulte au milieu de sa journée en collectivité. Synonyme de plaisir et de convivialité, ces temps respectent le rythme, l'âge et le développement de l'enfant.

Dès son plus jeune âge, le tout petit est totalement dépendant de l'adulte, qui devra répondre à ses besoins physiologiques. Ainsi, il assure son alimentation au travers de l'allaitement maternel ou de la prise de biberons de lait en poudre. L'enfant en pleine croissance a alors besoin de cette énergie pour grandir et de se construire. Pour un tout jeune enfant, la sensation de faim peut rapidement devenir une souffrance si ce besoin n'est pas assouvi. Il est alors important d'y répondre d'une manière adaptée.

Pour cela, l'anticipation est primordiale dans nos actions pour répondre aux besoins des enfants de la manière la plus adaptée qu'il soit. Les professionnels sont à l'écoute de l'enfant pour l'aider à satisfaire son besoin. Ainsi, afin de tenir compte du rythme individuel de chaque enfant, les repas se prennent de façon échelonnée dans le groupe des bébés.

On distingue différentes étapes successives concernant la prise des repas, goûters et biberons :

- **La prise de repas au biberon**

Donné dans les bras du professionnel, le biberon, est un moment relationnel entre l'adulte et l'enfant qui le reçoit. Installé confortablement, l'adulte répond au besoin de l'enfant d'être nourri mais aussi au besoin d'être pris en compte individuellement au sein d'une collectivité.

Le respect du rythme de l'enfant est essentiel : les professionnels restent attentifs à la communication verbale et non verbale de l'enfant qui demeure un indicateur de son bien-être pendant ce moment. Une fois le biberon terminé, nous attendons que l'enfant fasse son « rot » avant de lui proposer un petit temps calme pour digérer.

L'établissement fournit le lait en poudre (premier et deuxième âge) aux parents qui ont le choix d'opter pour ce lait à la maison et en collectivité. Cependant, ils peuvent également continuer avec celui conseillé par leur médecin généraliste ou leur pédiatre. Dans ce cas précis, il est demandé aux familles de fournir une boîte de lait neuve inscrite au nom de leur enfant.

Pour les mamans qui ont fait le choix d'allaiter leur enfant, la structure réceptionnera le lait maternel qui devra être conservé et transporté selon le protocole établi au sein de la structure. Les parents seront informés lors de l'adaptation des possibilités offertes par la structure.

- **La diversification alimentaire**

La structure met à disposition une variété de repas industriels de qualité, allant de 4 mois à 15 mois, composés de purées lisses avec ou sans morceaux, de compotes ainsi que de laitages adaptés à l'âge des enfants.

La diversification alimentaire avec l'introduction de nouveaux aliments se fait en lien avec la famille et en accord avec le médecin qui suit l'enfant. L'introduction de chaque nouvel aliment se réalise au préalable à la maison afin de vérifier que l'enfant ne présente pas de réaction particulière. Les professionnels pourront être amenés à proposer à l'enfant un repas classique ou exclusivement sans viande (végétarien) afin de respecter les valeurs et les choix des familles.

Une mise à jour régulière du tableau de suivi alimentaire, retraçant ce que mange l'enfant est affiché en biberonnerie. Il est mis régulièrement à jour par les professionnels qui sont disponibles pour accompagner les parents dans leurs questionnements.

Pour les enfants accédant à la diversification alimentaire, nous possédons des transats modulables et adaptables à l'âge et à leur développement.

Ainsi, assis face à l'adulte, l'enfant accèdera à une nouvelle étape, tout en découvrant des saveurs et des textures inédites. Le professionnel présente à l'enfant le repas qu'il va manger, l'observe et met en mots ses réactions pour donner sens à ce que vit le bébé.

A la fin du repas, l'enfant reste un petit temps dans le transat (maximum dix minutes) pour faciliter la digestion. Si les légumes ou les fruits sont suivis d'un complément de lait, l'enfant prendra le biberon dans les bras du professionnel.

Lorsque la position assise est bien maîtrisée par l'enfant, il lui est proposé de prendre le repas dans un petit siège. L'enfant a encore grandi, les textures s'épaississent et deviennent de moins en moins lisses. Ainsi, la position assise facilite le passage de ces aliments plus épais. Toujours en lien avec les parents, les morceaux sont introduits progressivement selon les goûts et les possibilités de l'enfant.

Lorsque l'enfant manifeste un besoin d'autonomie : une envie de participer au temps du repas, de tenir une cuillère, la mettre en bouche, boire seul au biberon, prendre des aliments en main, nous lui proposons d'ajouter une tablette pour qu'il puisse être acteur de ce repas. À l'aide d'une cuillère et aidé par l'adulte si besoin, il est encouragé dans cette autonomie grandissante.

Sous le regard et la verbalisation bienveillante des professionnels, l'enfant dépasse ses difficultés pour accéder à une étape fondamentale. L'équipe lui proposera alors de s'installer autour d'une petite table pour prendre son repas. C'est une étape importante dans sa vie en collectivité puisque ce sont les premiers repas et goûters partagés avec d'autres enfants. On privilégie à ce moment-là les repas à deux ou trois enfants pour favoriser les premiers échanges.

Lorsque la dentition de l'enfant a bien évolué et que son envie de passer à une alimentation plus complexe et variée se manifeste, nous lui proposons de passer au repas « traiteur ». Après échange avec les parents et lorsqu'ils nous indiquent que l'enfant mange le même repas qu'eux, un repas « traiteur » est commandé. Pour autant, cette nouvelle étape ne signifie pas ne plus avoir besoin de l'adulte : le professionnel reste présent auprès de l'enfant (physiquement et verbalement) et lui propose son aide si besoin.

Quelques précisions sur les repas et goûters :

- Un intervalle de 4 h est idéalement respecté entre 2 repas (sauf pour les tout petits dont le rythme est différent).

Les enfants prennent le repas du midi en fonction de l'heure du biberon du matin et non en fonction de leur heure d'arrivée au sein de la structure. Les professionnels adapteront en fonction de l'âge de l'enfant, de sa capacité à attendre le prochain repas, de ce qu'il a mangé précédemment et l'heure effective de la prise du repas.

- Dans la mesure du possible et dans un souci de continuité, la prise en charge de l'enfant sera réalisée par la même personne. Dans le même esprit, cette continuité est instaurée pour les temps de changes et de sieste.
- Les laitages au lait infantile sont privilégiés jusqu'à l'âge d'un an. Ensuite des laitages normaux sont proposés.
- Le repas diversifié proposé au déjeuner :

| | | |
|------------------------------|---|-------------|
| Un pot de légumes | } | + 1 laitage |
| Légumes/ protéines | | |
| Légumes/protéines/ féculents | | |

- Le goûter est composé d'une compote + 1 laitage (selon l'âge de l'enfant)
- L'eau est à disposition dans le groupe toute la journée. Jusqu'à l'âge d'un an, il sera proposé de l'eau minérale adaptée aux nourrissons.

C'est donc après avoir répondu à son besoin de se nourrir que l'enfant pourra profiter pleinement des moments à venir : jouer, observer autour de lui, entrer en relation avec un autre enfant ou même s'endormir.

➤ **Le temps de la sieste**

Pour dormir, l'enfant doit se sentir confiant et en sécurité. Le sommeil en collectivité peut être différent de celui au domicile. L'enfant a besoin de s'adapter tant aux personnes qu'au lieu de vie. Il peut donc avoir besoin d'un temps d'acclimatation. La période d'adaptation constitue une des étapes essentielles pour connaître son rythme, ses rituels et ses particularités. Le sommeil est un besoin physiologique indispensable pour la santé globale de l'enfant ainsi que pour son bon développement physique et sa maturation cérébrale.

Afin de construire un sentiment de confiance autour de ce temps de sieste, les professionnels tendent à créer pour l'enfant des rituels. D'abord prévenu qu'il va être

couché par le biais des mots et de la communication gestuelle, le professionnel lui assure les soins nécessaires pour lui garantir un confort optimal. L'enfant, pourra ainsi anticiper les actions à venir. Ce moment privilégié avec le professionnel favorise une séparation douce, progressive, propice à l'endormissement de l'enfant.

En fonction des besoins, les plus petits bébés du groupe peuvent se reposer dans un landau ou dans un petit lit, pour préserver cet espace « cocooning » et satisfaire leur besoin d'être bercé. La présence des professionnels aux alentours et les bruits environnants peuvent rassurer les tout-petits qui ont encore besoin de ressentir cette contenance.

Pour des raisons de sécurité, le landau ne lui sera plus proposé dès que le bébé commencera à se retourner.

De plus, le groupe des bébés possède deux dortoirs composés de lits à barreaux. La température y est contrôlée et l'aération est régulière. Les volets ne sont pas abaissés totalement pour que l'enfant puisse différencier le jour de la nuit. Pour que les enfants puissent avoir un maximum de repères, des lits fixes leur sont attribués en fonction des jours de présence.

Les enfants sont couchés sur le dos en body, dans une turbulette, avec leur doudou et/ou leur tétine. Les professionnels s'assureront en couchant les enfants que les objets personnels (élastique, doudou, ...) ainsi que les habits ont été enlevés et ne présente pas de danger durant la sieste.

En fonction du besoin, une musique douce accompagnera l'endormissement des enfants. La surveillance s'effectue à l'aide de babyphones complétés par un passage obligatoire avec émargement systématique, toutes les 10 minutes minimum. La présence d'un professionnel au sein du dortoir est possible pour les enfants qui en manifestent le besoin.

Le groupe des Trotteurs/Grands

Le groupe des « Trotteurs » accueille des enfants âgés de 18 à 24 mois environ alors que les enfants du groupe des « Grands », ont plus de 24 mois.

Selon le nombre d'enfants ou dans l'objectif de garder des temps communs, il est possible d'avoir un groupe transversal composé d'enfants du groupe des « Trotteurs » et des « Grands ».

1. Les besoins spécifiques

En collectivité, les enfants de 18 à 3 ans révolus ont des besoins spécifiques. Il est important de ne pas les négliger afin de garantir le développement harmonieux de chacun.

- **Les besoins des enfants de 18 à 24 mois : « les Trotteurs »**

- « Besoin psychomoteur » : l'enfant vient d'acquérir la marche ou est sur le point de le faire. Cela lui donne une nouvelle autonomie : son champ de vision et de découvertes s'élargit. Il acquiert de nouvelles compétences psychomotrices et a besoin de les exercer. Il n'est pas encore en capacité de rester assis ou attentif sur une longue période. Nous veillons donc à alterner les moments calmes et les moments plus « en mouvement » afin de satisfaire ce besoin moteur.
- « Besoin de découvrir, d'expérimenter » : De par ses capacités motrices, cognitives, langagières et sociales qui se développent, l'enfant ne cesse de découvrir le monde qui l'entoure. Il a déjà fait beaucoup d'expériences lorsqu'il était dans le groupe des bébés mais à présent son champ d'action s'est étendu, lui permettant de découvrir son corps, les autres et le monde qui l'entoure.
- « Besoin d'autonomie » : L'enfant commence à entrer dans une période où il désire faire seul. Manger avec sa cuillère, boire avec une tasse puis un verre, s'habiller, se déshabiller, participer au change de sa couche, ... Il acquiert peu à peu une forme de contrôle sur lui-même et sur la vie.
- « Besoin de construire sa personnalité, son individualité et de s'affirmer » : Après avoir pris conscience des interdits des adultes, l'enfant montre maintenant son désaccord. Il est dans la période d'opposition (« non ») et s'affirme ainsi. Il a besoin de faire des choix adaptés à son âge. Pour autant, il ne doit pas avoir le choix de tout car cela peut-être très insécurisant. Il s'identifie aux autres en les imitant à différentes occasions. Son langage se développe et lui permet de commencer à exprimer ses besoins, ses émotions, ses accords et ses désaccords. On voit ainsi apparaître la notion de propriété (« c'est à moi »). C'est donc naturellement qu'à cette période émergent les premiers conflits entre enfants.

- **Les besoins des enfants de 24 à 3 ans révolus : « les Grands »**

- « Besoin de bouger » : Même plus grand, l'enfant a besoin de vitalité et d'exercer ses compétences motrices de plus en plus nombreuses.
- « Besoin d'être acteur de sa journée » : En grandissant, il est essentiel de pouvoir laisser l'enfant choisir et s'investir dans les activités qui lui conviennent le mieux. Il apprécie également d'être responsabilisé (débarrasser ses couverts, distribuer les bavettes, ...). Il exerce ainsi son pouvoir de décision et augmente son degré d'autonomie. Il aime se sentir responsable et digne de confiance.
- « Besoin de faire des expériences, découvrir, trouver des réponses à ses questions, créer » : Le milieu de vie doit offrir un environnement suffisamment riche et adapté aux capacités de l'enfant. Nous proposons des sorties en extérieur, des « activités » qui permettent à l'enfant de satisfaire sa soif de connaissance et de découverte du monde environnant.

- « Besoin de développer ses capacités sociales » : Progressivement, les copains deviennent très importants. Son besoin relationnel grandit, il apprend à échanger avec ses pairs. L'enfant doit avoir du temps pour favoriser ces échanges au travers du jeu ou de la discussion.

2. Le rythme de la journée

Le déroulement d'une « journée type » au sein du groupe des Trotteurs/Grands :

- Accueil des enfants dans le hall d'activités ou dans l'espace de vie
- Temps de regroupement pour se saluer autour de comptines et/ou d'histoires suivi d'une collation (Jus de fruits, tisane ou eau).
- Activités d'éveil dirigées et sortie dans le jardin
- Vérification des couches/passage aux toilettes et jeux libres
- Temps calme et moment de regroupement autour d'histoires, de comptines et de musiques relaxantes
- Temps du repas
- Passage en salle d'eau pour se préparer à la sieste
- Temps de sieste et levers échelonnés
- Activités d'éveils dirigées et sortie dans le jardin
- Temps de regroupement autour de comptines et d'histoires suivi d'un goûter
- Activités d'éveil dirigées/jeux libres, et sortie dans le jardin
- Départ progressif des enfants
- Passage aux toilettes et vérification des couches.
- Temps calme - derniers départs des enfants

Selon les besoins et l'organisation en interne, cette « journée type » pourra être réadaptée et modulée.

➤ Les temps forts

Nous veillons à respecter les temps forts de la journée qui sont des repères pour l'enfant. Il est important pour leur bien-être de mettre en place des repères spatio-temporels afin de leur offrir un environnement sécurisant.

Nous prenons soin de verbaliser, le début et la fin d'un atelier ou d'un temps fort, pour faciliter les transitions et permettre à l'enfant d'anticiper ce temps. Ces rituels ne sont pas à négliger pour ne pas créer un effet de surprise pouvant mettre l'enfant dans une position d'insécurité.

➤ Le temps du regroupement

Le regroupement du matin est un moment important de la journée car il permet de reconnaître la place de chacun et son appartenance au groupe. Les professionnels tour à tour, saluent les différents enfants et adultes présents, à l'aide de comptines et du signe « bonjour ».

Durant la journée, différents temps de regroupement sont organisés ce qui permet à l'enfant d'entrer dans le monde du rythme, du langage, des sons, des histoires, ... Dès son

plus jeune âge, l'enfant se nourrit des interactions, des échanges et des objets qu'il voit, pour construire sa maturation psychique. Il devient en capacité de communiquer autrement avec l'Autre et apprend à se faire comprendre et à exprimer ses émotions par des mots plutôt que par des gestes.

A la crèche, des temps d'histoires sont proposés quotidiennement en grand groupe souvent comme rituel de regroupement. Ils aident l'enfant à maîtriser et mettre des mots sur les émotions et les sentiments qu'il vit seul ou avec ses pairs.

Les livres sont un réel support d'accompagnement pour aborder certains sujets de la vie quotidienne. Ils permettent à l'enfant d'intégrer certaines règles sociales, de nourrir son imaginaire et de développer sa créativité tout en ayant une place importante dans ses apprentissages ainsi que dans son développement global.

La lecture apporte des moments de détente et d'apaisement et favorise l'échange avec l'adulte dans une relation « privilégiée » c'est pourquoi nous mettons régulièrement des livres en « libre-service » à disposition des enfants.

➤ Temps d'éveil et de jeux

*« L'enfant existe par le jeu. Il ne joue pas pour apprendre mais apprend parce qu'il joue »
Jean Epstein*

La principale « activité » des enfants est le jeu. Le jeu aide l'enfant à se construire. Il joue pour le plaisir. C'est une action librement choisie. Les moments de jeux permettent à l'enfant de se développer, de construire son individualité.

L'enfant est spontanément curieux et intéressé par ce qui lui est proposé de voir, de toucher ou d'entendre. C'est à travers son expérimentation que l'enfant va pouvoir construire ses connaissances. En collectivité, le jeu est aussi partage, découverte de l'autre, de ses différences, de ses ressemblances.

Au sein de la structure, tout un panel de jeux et d'activités d'éveil est proposé à l'enfant, dans le respect de son rythme, de son âge, de ses capacités et de son évolution personnelle. L'équipe éducative propose ces activités en fonction de leurs observations, mais laissera toujours la possibilité à l'enfant d'y participer ou simplement d'observer.

Des affichages à destination des parents, récapitulant les « activités » de la journée chez les « Trotteurs » et les « Grands », sont tenus à jour par l'ensemble des professionnels. Aucune « activité » n'est notée à l'avance afin de laisser à l'équipe l'opportunité de la réajuster pour répondre au mieux aux différents besoins des enfants.

• Le jeu libre ou spontané

C'est l'activité principale du jeune enfant qui constitue un élément essentiel dans sa construction psychique. Le laisser décider à quoi il veut jouer et de quelle façon, c'est lui donner l'occasion de découvrir son corps, le monde qui l'entoure, de développer sa confiance en soi, son autonomie, de nourrir son imaginaire et sa créativité. L'enfant a aussi besoin de « ne rien faire », de se ressourcer, de satisfaire son besoin de rêver, de reprendre contact avec son monde intérieur et de se relaxer.

- **Le jeu symbolique**

A cette période, l'enfant aime imiter : c'est le début des jeux symboliques comme les poupées, la dinette le garage, ...

Ces jeux de rôle permettent de développer leur autonomie, leur motricité et de jouer en interaction, ce qui favorise la prise de conscience de l'existence « de l'autre » et de soi-même. Nous veillons ainsi à ce que l'environnement de jeu soit adapté à leur âge, à leur développement et à leurs centres d'intérêts.

Même si différents moments de jeu sont possibles, nous organisons également diverses « activités » d'éveil afin de favoriser le développement global de l'enfant.

Les « activités » de l'enfant le stimulent à différents niveaux : cognitifs, symboliques, créatifs, moteurs et affectifs. Elles font intervenir un ou plusieurs sens : le toucher, l'ouïe, le goût, la vue, l'odorat. A cet âge, l'enfant est en pleine découverte sensorielle, c'est pourquoi, il est essentiel de lui proposer un lieu collectif adapté où il pourra faire ses expériences personnelles à travers les différents ateliers.

Les « activités » et support utilisés sont réfléchis et adaptés en fonction de l'âge et des besoins des différents enfants. Le professionnel n'intervient pas sur « l'activité » à la place de l'enfant afin de ne pas modifier « sa réalisation ». Aucune production n'est attendue, nous veillons à ce que son œuvre reste sa propre création et qu'il la reconnaisse parmi d'autres. Le professionnel ne juge pas mais au contraire soutient et encourage afin de permettre à l'enfant de faire ses propres expériences tout en respectant son rythme.

Au quotidien, diverses activités sont proposées pour permettre à l'enfant de choisir en fonction de ses envies. Si les enfants ressentent le besoin de bouger, de grimper, alors ils pourront participer à une « activité » motrice. Si au contraire, ils souhaitent exprimer leur créativité, ils pourront profiter d'un atelier de peinture, de modelage... Toutes les « activités » d'éveil sont toujours suggérées mais elles ne sont jamais imposées.

- **L'éveil corporel**

Les « activités » motrices permettent aux enfants de répondre à leur besoin d'agir sur le monde, de s'adapter aux situations nouvelles, de jouer, de connaître et aussi de se socialiser. L'enfant prend ainsi conscience de son corps, de ses limites tout en prenant conscience de l'espace qui l'entoure qu'il maîtrise de plus en plus : Parcours de psychomotricité, les jeux de ballon, danse, le toboggan, les plaques sensorielles, ... C'est aussi un âge où il développe la motricité fine à travers des jeux de transvasement (semoule, eau), des jeux de construction, d'encastrement, ...

- **L'éveil artistique**

Durant la journée, nous proposons aussi des activités d'éveil artistiques (peinture, modelage, collage, dessin...). A l'aide de différents supports, l'enfant pourra exprimer son imaginaire, ses goûts, satisfaire sa créativité, développer ses aptitudes physiques et intellectuelles. Ce langage non verbal a une grande importance car il véhicule les sensations, les sentiments, les désirs, ...

- **L'éveil musical et théâtral**

L'éveil musical et théâtral par le biais d'instruments de musique, de comptines, d'histoires, de marionnettes, de déguisements, ... donne à chacun la possibilité de développer son imaginaire, tout en étant un moyen privilégié d'expression. L'enfant prend conscience de son corps, de sa propre voix, du rythme et découvre ses possibilités de communication. La musique à travers le chant, la danse, l'écoute et le jeu instrumental participent à l'éveil et au développement global de l'enfant.

Des ateliers plus dirigés sont régulièrement proposés en petit groupe permettant aux enfants de prendre le temps de découvrir tout en favorisant les échanges entre eux. Ces ateliers sont proposés à tous les enfants, chacun est invité à y participer selon ses besoins, ses envies et ses possibilités.

Plus l'enfant va grandir et plus sa capacité à se « poser » et à se concentrer va évoluer. Les « Trotteurs » découvrent, expérimentent, testent ; les « Grands » quant à eux, construisent et imaginent.

C'est aussi à ce moment qu'il est très intéressant de proposer des ateliers calmes sur table demandant patience et concentration (memory, loto, puzzle, ...). Il y a aussi un grand intérêt à proposer des jeux à plusieurs et plus tard des jeux de coopération : c'est une réelle période d'ouverture vers l'autre.

- **Les sorties dans le jardin et hors de l'établissement**

L'enfant découvre le monde qui l'entoure avec l'ensemble de son corps. C'est pourquoi nous valorisons un maximum les sorties à l'extérieur donnant la possibilité aux enfants de s'oxygéner, d'exercer leur motricité librement, de s'épanouir de façon autonome et de découvrir de nouveaux jeux psychomoteurs, ...

Dans un espace approprié, l'enfant développe ses compétences et élargit ses champs sensoriels en étant en contact avec les éléments de la nature : l'environnement naturel, culturel et social. Notre ambition étant de faire du jardin, un lieu à vivre et à découvrir.

Grâce à la présence d'un potager, les enfants suivent et participent à l'évolution du cycle de la vie des plantations (de sa naissance d'une pousse jusqu'à la récolte). En présence du professionnel, les enfants contribueront à l'entretien du potager ainsi qu'à son arrosage. Nous veillons à rendre les enfants acteur de ce projet sachant que les plantations s'effectuent, en fonction des saisons, plusieurs fois par an. Des fruits, des légumes ou bien même des herbes aromatiques y sont plantés et par la suite récoltés.

Le multiaccueil dispose d'un minibus électrique muni de siège auto permettant à l'équipe de proposer également aux enfants de partir à la découverte de leur environnement afin qu'ils puissent s'ouvrir au monde qui les entoure et s'y épanouir. Durant l'année, différentes sorties sont proposées, certaines de façon régulière, d'autres de façon plus occasionnelle, rendant également plus accessibles « les activités » avec les différents partenaires.

➤ Les Repas

Lors du repas ou du goûter, nous favorisons au maximum l'autonomie de l'enfant en le rendant acteur de ce temps convivial. Un sens (celui des aiguilles d'une montre) a été mis en place pour le service des repas, servant de repères spatio-temporels aux enfants. Ainsi, les enfants savent à l'avance qui sera le premier servi et patientent en attendant leur tour plus sereinement.

Il y a un décalage de 15/30 minutes entre le temps de repas des deux groupes facilitant ainsi le travail des maîtresses de maison et le passage en salle d'eau en petit groupe.

Lorsque la météo et les températures extérieures le permettent, les repas et les goûters sont pris dans le jardin pour la plus grande joie des enfants.

• Le déjeuner

Chaque matin, le multiaccueil est livré en liaison froide, par un traiteur local qui confectionne les différents repas tout au long de la semaine. C'est une cuisine diversifiée, adaptée, responsable, issus d'une agriculture locale et de saison. Les produits sont majoritairement frais tout en privilégiant la richesse de leur terroir.

Les repas sont remis en température par l'une des maîtresses de maison, dans le respect des normes H.A.C.C.P.²⁹ et selon nos protocoles en vigueur. Les enfants ayant une alimentation spécifique apporteront leur propre repas et goûter selon le protocole établi dans le cadre de leur P.A.I.

Le repas est un « moment repère » dans la journée de l'enfant. Les professionnels veillent à ce que ce soit un moment calme et convivial.

Chaque enfant est libre de s'asseoir où il le désire sachant que les enfants présentant une allergie ou demandant une attention particulière, mangeront sur une table individuelle accolée aux autres tables, à proximité d'un adulte. Ce dernier est présent à chaque table pour garantir ce moment d'échange et de partage où l'individualité de chacun est respectée et où se nourrir rime avec plaisir.

Chaque enfant est invité à goûter mais n'est pas forcé à manger. Dans ce sens, des ateliers culinaires sont organisés afin d'éveiller les papilles des enfants et leur donner envie de goûter. Nous avons constaté que les enfants sont plus enclins à goûter au plat quand ils ont participé à sa conception. C'est l'une des raisons qui nous a poussé à créer notre projet « Du potager à l'assiette ».

La verbalisation et la discussion au cours du repas contribuent également à cette convivialité. Chaque enfant doit se sentir acteur de ce moment et reconnu en tant qu'individu au sein du groupe.

Les « Trotteurs » utilisent des assiettes à compartiments permettant de distinguer les différentes composantes du plat. Selon leur autonomie, l'adulte aide l'enfant et

²⁹ Hazard Analysis Critical Control Point. L'idée de cette méthode est d'identifier le risque spécifique, de déterminer des points de contrôle de ces risques et de définir des mesures de prévention.

l'encouragement progressivement à manger seul. En fonction de leur maturation, il est possible que certains enfants mangent encore un repas mouliné.

Les « Grands » sont invités à prendre une assiette ronde avec un petit rebord et à se servir en couverts. L'enfant apprend à se servir d'un petit couteau (adapté à son âge) pour couper ses aliments. Les enfants font circuler les différents plats et essaient de se servir seul après que l'adulte ait coupé les aliments. Souvent, le service des protéines est réalisé par les professionnels pour respecter l'équilibre du repas en besoins nutritionnels.

L'eau est servie dans un verre, une tasse ou un biberon une première fois avant de commencer le repas, puis à la demande de l'enfant.

Nous impliquons les enfants selon leurs capacités dans de petites actions qui dynamisent le temps du repas et les rendent acteurs. Ils ont la possibilité de se lever à différents moments du repas (pour participer au service, pour choisir le fromage, pour débarrasser la table...) réduisant ainsi leur temps d'attente et rendant ce moment plus agréable pour chacun.

Le rangement est effectué par les enfants avec l'aide des adultes. Ainsi, chacun va pouvoir rapporter son verre, ses couverts et son assiette sur le chariot à la fin du repas. Les enfants trient en fonction des différentes bassines mises à leur disposition (déchets alimentaires, vaisselles) et se nettoient les mains et la bouche avec un gant humidifié avant de sortir de la salle.

Les repas, s'ils répondent aux besoins nutritifs, sont aussi source d'éveil aux différentes saveurs, odeurs, couleurs, consistances... Nous portons un grand intérêt à expliquer à l'enfant ce qu'il mange : nommer les aliments, découvrir le légume ou le fruit à l'état naturel et voir sa transformation par l'élaboration de petits plats pendant les « ateliers culinaire » : Veloutés de légumes, crêpes salées, pizza, compotes de fruits, différents gâteaux, ...

Nous organisons également des semaines à thème comme la semaine du goût où nous proposons aux enfants de réaliser des recettes d'origines diverses. Les parents qui le souhaitent, peuvent également venir proposer des réalisations aux enfants. De la même manière, le traiteur propose aussi des repas à thème tout au long de l'année (exemple : nouvel an chinois).

- **Le goûter de l'après-midi**

Le goûter est varié chaque jour et s'adapte à l'équilibre alimentaire nécessaire aux jeunes enfants. Les goûters comprennent :

- Un apport fruitier (compote, fruits frais coupés, fruits secs)
- Un laitage (fromage, lait, fromage blanc, yaourt...)
- Un produit céréalier (pain, gâteaux de toutes sortes, céréales...).

Il est préparé par une personne du groupe en début d'après-midi et choisi en fonction du dessert du jour et des différents goûters déjà pris dans la semaine afin de respecter l'équilibre et la diversité alimentaire. L'infirmier propose sur deux semaines des idées

de goûters en fonction des besoins et des dates de péremptions, évitant ainsi tout gâchis alimentaire.

Comme pour le temps du repas, les enfants sont acteurs de ce temps en participant au service et au rangement. A la fin du goûter, ils se lavent la bouche et les mains (selon leurs capacités) à l'aide d'un gant humidifié.

Un tableau, à destination des parents, récapitulant les repas et les goûters proposés aux enfants tout le long de la semaine est affiché dans le SAS.

➤ **Le sommeil**

Le sommeil rythme la vie du tout petit et est indispensable pour une journée et une évolution harmonieuse et équilibrée de l'enfant. Chaque enfant a son rythme et ses habitudes : il est important de les connaître pour pouvoir les respecter. Le doudou, la tétine, l'emplacement du lit sont autant de repères et d'éléments sécurisants indispensables à l'enfant et quel que soit son âge.

Ce temps lui permet de récupérer mais aussi d'assimiler ce qu'il a découvert, expérimenté durant la matinée. Le sommeil est aussi essentiel à la croissance de l'enfant.

Le temps de sieste s'effectue en général après le repas. Cependant, selon le rythme et l'état de fatigue de l'enfant, il lui est également possible de faire une sieste le matin.

A la fin du repas et avant de se rendre dans les dortoirs, nous proposons aux enfants par petits groupes de se rendre en salle d'eau afin de se préparer pour la sieste.

Une douce mélodie, relaxante peut accompagner l'endormissement des enfants. Un adulte au moins est présent pendant l'endormissement, afin de veiller « au calme » tout en apportant un cadre sécurisant aux enfants présents. Les lits peuvent être séparés par un fauteuil ou bloc en mousse sécurisant l'enfant pendant sa sieste et assurant également à chacun de trouver son sommeil sans être dérangé par son voisin. Les enfants s'endorment progressivement, selon leur rythme.

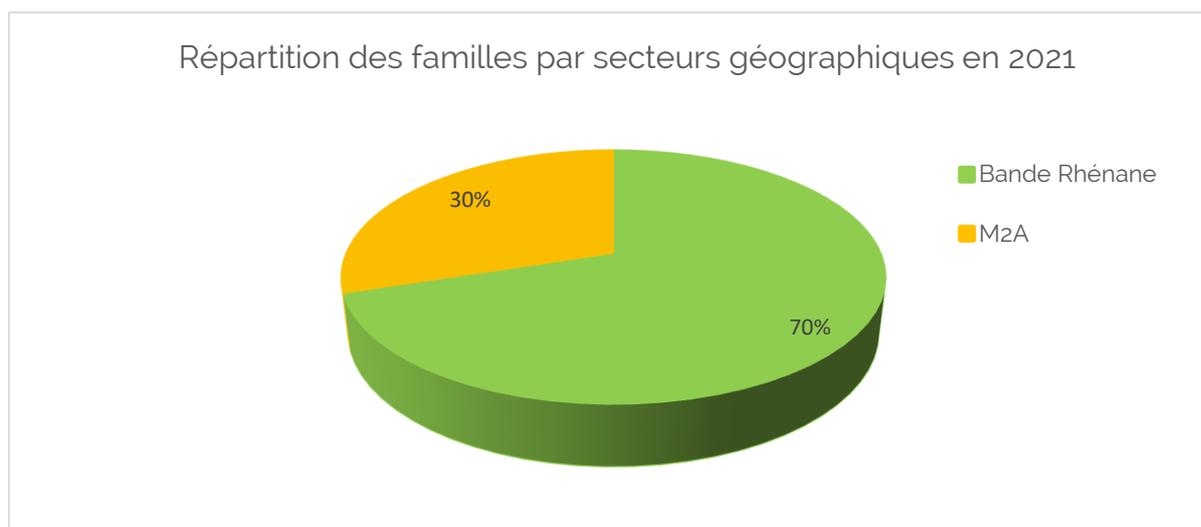
La présence d'un adulte accompagne la sieste des enfants afin de pouvoir surveiller le sommeil de chacun et entendre les premiers signes de réveil des enfants. Lorsque tous les enfants dorment, la surveillance se poursuit et est complétée par un passage obligatoire dans les dortoirs, avec émargement systématique, toutes les 10 minutes minimum.

Le lever progressif respecte le rythme propre à chaque enfant. L'enfant n'est pas obligé de dormir, il lui est juste demandé de s'allonger un peu pour se reposer. Les professionnels ne réveilleront pas un enfant qui dort afin de respecter son besoin.

Le projet social et de développement durable

1. Intégration de l'EAJE dans son environnement social

Bien que le Multiaccueil à Ottmarsheim ouvre ses portes à l'ensemble du territoire de la M2A, environ 70 % des familles accueillies durant l'année 2021 habitaient les communes de la Bande Rhénane (Bantzenheim, Chalampé, Hombourg, Niffer, Ottmarsheim et Petit-Landau) qui se situe à proximité de l'Allemagne et de la Suisse.

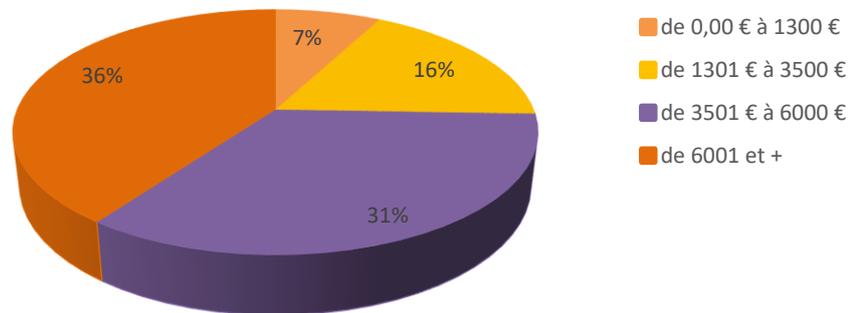


La ville d'Ottmarsheim est soucieuse des services proposés à l'ensemble de sa population. Elle compte des services de première nécessité (boulangerie, poste, tabac presse, supermarché), une maison de santé, une école maternelle, une école primaire et un collège. Elle donne accès aussi à la culture et aux loisirs en mettant à disposition une médiathèque, des équipements sportifs, différentes associations, une piscine et l'accès à la découverte du patrimoine.

Etant implanté sur la commune d'Ottmarsheim, le multiaccueil se sert de ces ressources pour élargir ses compétences et répondre aux besoins des parents, pouvant différer d'une famille à une autre.

La ville d'Ottmarsheim fait partie de la communauté d'agglomération M2A qui est la deuxième intercommunalité la plus peuplée d'Alsace. Selon les statistiques de INSEE, la communauté d'agglomération comptait 119 417 ménages en 2018 avec 3175 naissances en 2020. Les habitants de la M2A sont en constante demande en terme de besoins de garde.

Répartition des familles en 2021, par tranches de revenus mensuels



Nous observons une mixité sociale au niveau des familles qui fréquente la structure. En effet, nous accueillons à la fois des familles ayant de forts revenus et également d'autres familles, à plus faibles ou sans revenus.

D'un côté, la situation géographique isolée du secteur ne permet pas toujours un travail de proximité pour certains parents qui restent donc sans emploi par manque de moyen de locomotion par exemple. En 2021, nous avons accueilli 15 enfants venant de familles dites « en difficulté sociale » au sein de la structure.

D'un autre côté, nous accueillons également des enfants issus de familles avec de forts revenus : travailleurs frontaliers, deux parents en activité, catégorie socioprofessionnelle élevée. Ces parents ont souvent un besoin de garde sur une large amplitude horaire.

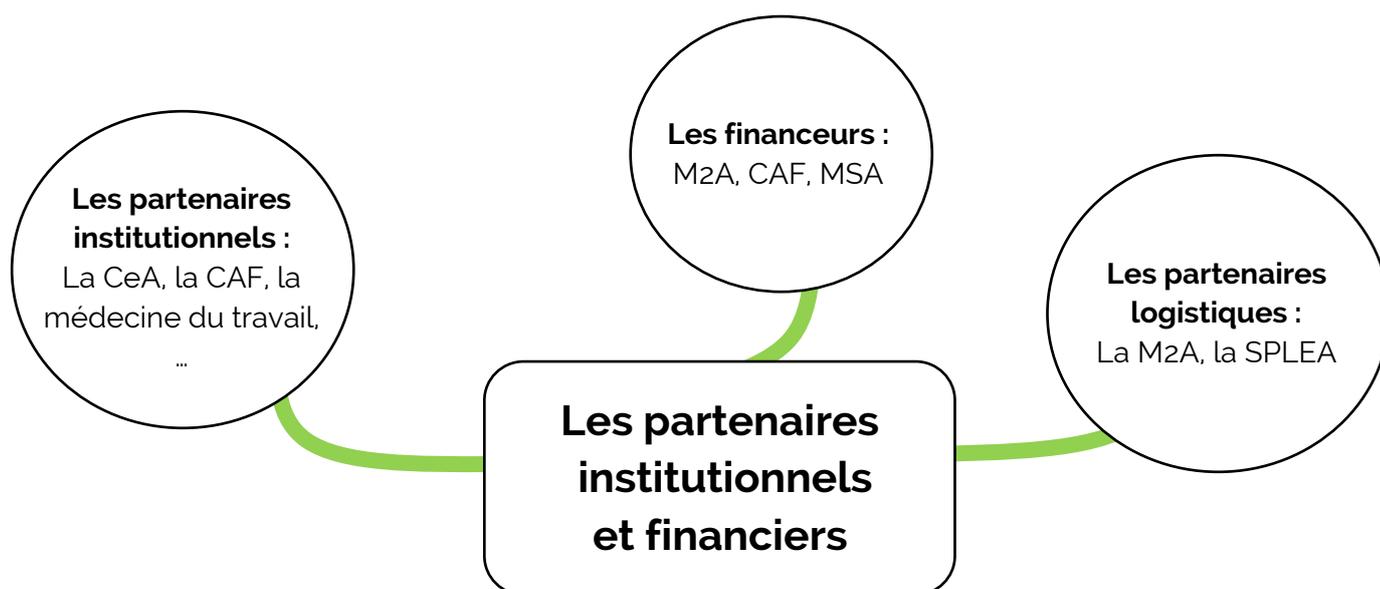
D'autres familles, généralement implantées dans le secteur en raison de leur activité professionnelle (usines chimiques ou pharmaceutiques en Suisse par exemple) se retrouvent souvent isolées de leur famille d'origine. Elles ne bénéficient donc pas toujours d'attaches familiales de proximité et manifestent le besoin de créer des liens sociaux. Souvent, les parents évoquent leur souhait d'être accompagnés par les professionnels de la structure et cherchent le soutien, les conseils et la guidance.

Ainsi, au-delà de proposer un simple mode de garde, le multiaccueil veille à proposer un véritable accompagnement personnalisé en fonction des besoins de chaque famille.

2. Dynamique du territoire

Au sein du territoire, nous comptons de nombreux partenaires financiers, institutionnels, logistiques et éducatifs qui accompagnent et soutiennent le multiaccueil au quotidien.

2.1 Les partenaires financiers et institutionnels



Le financement de l'établissement est assuré par la Communauté d'agglomération M.2.A, la C.A.F, la M.S.A.³⁰ et les participations familiales. La base de la participation financière des parents est fixée conformément au barème de la C.A.F qui tiennent compte des ressources mensuelles du ménage, ainsi que du nombre d'enfant à charge. Les modalités de calcul sont précisées dans le règlement de fonctionnement du multiaccueil.

➤ La CAF - Les projets Fond Public et Territoire

La petite enfance reste toujours un axe primordial d'intervention de la branche Famille de la C.N.A.F. La prestation de service unique est une aide au fonctionnement versé directement par les C.A.F. aux gestionnaires de structures d'accueil pour jeunes enfants, dont la SPLEA.

La CAF départementale accorde des aides complémentaires sous la forme d'appels à projets. Cela fait plusieurs années que la CAF soutient le multiaccueil dans la mise en place de projets fond public et territoire, afin d'offrir un accueil de qualité répondant aux besoins des enfants en situation de handicap mais aussi de manière plus générale aux besoins de tous les enfants accueillis.

C'est dans ce cadre que le multiaccueil a pu bénéficier d'un financement de la CAF pour former les professionnels à l'approche Snoezelen et permettre l'aménagement de cet espace.

Les appels à projet « Fonds Publics et Territoires » proposé par la CAF, ont également permis de bénéficier de subventions supplémentaires pour former l'ensemble de l'équipe à l'utilisation de la communication gestuelle, associée à la parole et créer le jardin multisensoriel extérieur.

³⁰ Mutuelle Sociale Agricole

➤ La Collectivité européenne d'Alsace et son service de P.M.I.

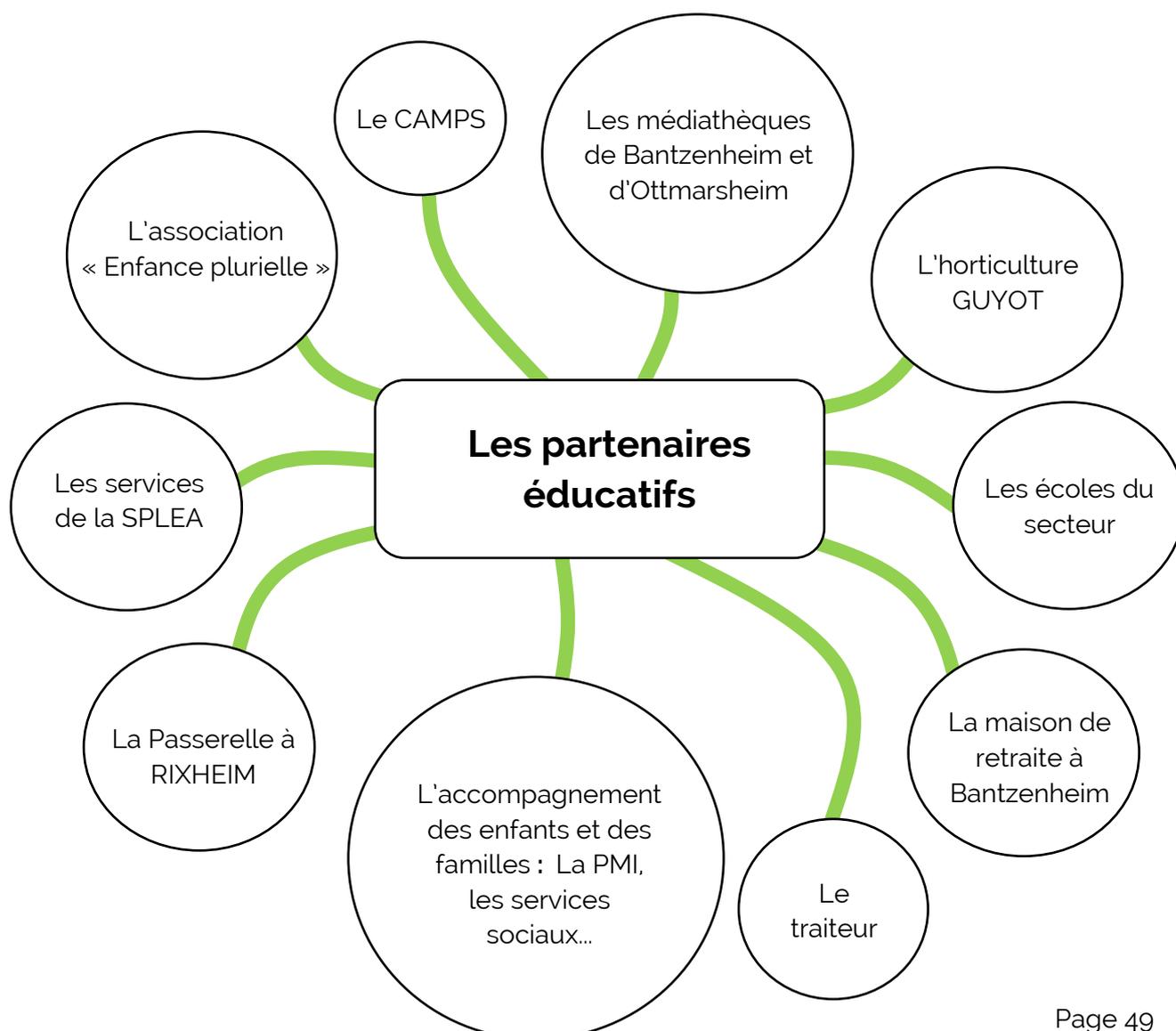
Le Collectivité européenne d'Alsace par le biais de la Protection Maternelle et Infantile est notre instance de tutelle. Elle intervient comme autorité directe dans les soins qui sont délivrés pour la santé de l'enfant mais également dans la sécurité des locaux, le fonctionnement et le personnel. Elle met en place des mesures de prévention médicales, sociales, psychologiques et d'éducation à la santé.

C'est elle qui délivre l'autorisation d'ouverture de l'établissement après validation des plans, de l'effectif et de la qualification de l'équipe, de l'aménagement des locaux et des orientations pédagogiques mises en œuvre par l'EAJE.

Au quotidien, elle accompagne, soutien et informe le multiaccueil des nouvelles directives.

Travailler avec la P.M.I., c'est aussi dans la pratique pouvoir faire appel à ses puéricultrices lorsqu'un enfant ou une famille nous questionne. Ces puéricultrices représentent pour notre structure des personnes-ressources, source d'informations et de conseils. Selon le besoin, elles élaborent conjointement avec la directrice des contrats spécifiques en soutien aux familles.

2.2 Les partenaires éducatifs



Le projet d'établissement est axé sur la découverte de l'Autre et de son environnement proche, social et culturel. Pour permettre cette découverte, différents partenariats éducatifs sont mis en place au sein du Multiaccueil.

➤ **Les services de la SPLEA**

Le Relais Petite Enfance

L'une des missions du R.P.E. est d'informer les familles sur l'offre d'accueil au sein du territoire tout en les accompagnant dans leur recherche et lors de leur inscription dans un mode de garde. La directrice du multiaccueil échange régulièrement avec la responsable du relais concernant le service en ligne de pré-inscription à destination des familles.

La responsable du R.P.E. travaille conjointement avec la directrice du multiaccueil à la mise en œuvre du projet Atoll qui permet aux enfants du multiaccueil de participer régulièrement aux activités proposées. Les enfants peuvent ainsi partager un temps de rencontre avec d'autres enfants du secteur.

Le multiaccueil à Petit-Landau

Des temps d'échanges entre les enfants des deux multiaccueils sont régulièrement organisés afin de permettre aux enfants de découvrir un autre espace, de nouveaux jeux et de nouveaux enfants. C'est une manière de répondre à notre projet d'établissement : l'ouverture vers le monde environnant et la découverte de l'Autre. Ainsi à tour de rôle, professionnels et enfants sont invités à se rendre dans l'une des structures pour partager un moment convivial autour d'activités, de sorties, d'un repas. C'est aussi l'occasion pour les professionnels d'échanger avec leurs collègues, de maintenir un lien et de garder une cohésion d'équipe entre les deux structures.

Les accueils de loisirs

Un partenariat avec l'ensemble des accueils de loisirs de la SPLEA a été développé, dans le but de partager les pratiques et valeurs professionnelles au sein même des équipements. Le projet « Passerelle » permet aux enfants du groupe des « Grands », qui quittent le multiaccueil à l'occasion de leur rentrée en école maternelle, de découvrir la nouvelle structure où ils seront accueillis à la rentrée suivante. Ainsi les enfants, accompagnés par des professionnels de la structure, pourront se familiariser avec le nouvel environnement et le personnel, qui les accompagneront dans cette découverte.

Les écoles maternelles du secteur

L'entrée à l'école maternelle est un événement important dans la vie d'un enfant. Notre objectif est d'accompagner les enfants dans cette nouvelle étape en facilitant cette transition pour qu'elle soit la plus douce possible.

En fonction du lieu d'habitation et du nombre d'enfants concernés, un temps d'immersion pourra être programmé en partenariat avec les écoles du secteur qui accueilleront les différents enfants, à compter de leur rentrée scolaire.

Ainsi, les enfants partiront à la découverte de leur future école et enseignant, accompagnés par des professionnels du multiaccueil, le temps d'une matinée.

➤ **Les médiathèques**

Le partenariat mis en place avec les médiathèques de Bantzenheim et d'Ottmarsheim permet aux enfants de se rendre dans ces établissements tous les mois, de consulter sur place différents ouvrages et de participer à des animations. Ainsi les médiathécaires présents, accompagnent les enfants dans l'univers du livre par le biais de lectures individuelles et collectives. Tout au long de l'année, les professionnels ont également la possibilité d'emprunter des livres en fonction des besoins et des thèmes abordés au sein de la structure.

La médiathèque d'Ottmarsheim se rend également disponible pour intervenir directement au sein des différents groupes du multiaccueil, en proposant un temps de rencontre et d'échange autour d'histoires, à un plus grand nombre d'enfants.

➤ **La maison de retraite**

Le lien intergénérationnel est un levier de développement et maintien du lien social, tout en étant une source d'enrichissement mutuel.

Le contact précoce avec les personnes âgées en particulier, développe la bienveillance envers les aînés, le respect, la tolérance... C'est une stimulation pour les uns et une découverte pour les autres : les plus jeunes entraînant leurs aînés en les sortant de leur routine et les plus âgées partageant leurs expériences et connaissances.

Pour cela, une fois par mois les enfants du groupe des grands rencontrent les résidents pour un moment de partage. Ces rendez-vous s'organisent successivement, soit à la maison de retraite, soit dans les locaux du multiaccueil ou parfois dans un lieu extérieur aux deux équipements (restaurant par exemple).

Ces temps riches d'échanges et de partages entre les générations sont établis autour d'un bricolage, d'un atelier jardinage, d'un temps festif comme la fête de la musique, carnaval et toujours accompagné d'un goûter « fait maison » pour tous les gourmands.

Lors d'épidémies et afin de protéger les enfants comme nos aînés, ce lien est maintenu par correspondance. L'idée étant d'avoir un échange mensuel par l'envoi de colis sur différentes thématiques (Noël, Carnaval, Pâques, ...) en s'appuyant sur des activités réalisables par les enfants comme par les résidents (coloriages, plantation, chants, décorations de Noël, partage de photos, se lancer des défis, ...)

➤ **Le traiteur**

Nous avons établi un partenariat éducatif avec la société de restauration avec pour objectif commun « la santé de l'enfant et son éveil aux différentes saveurs ». Notre infirmier travaille en lien avec la diététicienne de la société de restauration, afin d'échanger sur la qualité des repas, leur composition, les goûts des enfants, ... Nous pouvons également compter sur l'intervention d'un cuisinier de la société de restauration qui pourra proposer un atelier culinaire à thème, au sein même de nos locaux.

➤ **L'association « La Passerelle » à Rixheim**

Chaque année, « la Passerelle » propose différents spectacles à destination des tout-petits. Ainsi, plusieurs enfants du groupe des « Trotteurs » et des « Grands » peuvent assister à des représentations favorisant cette ouverture vers l'art, vers le monde culturel. Tout en éveillant leurs sens et développant leur imaginaire, les enfants ont également l'occasion de partir à la rencontre d'autres enfants présents.

➤ **L'horticulteur « Guyot »**

L'éveil à la nature joue un rôle essentiel pour l'épanouissement, la découverte et la créativité de l'enfant. Elle permet également de le sensibiliser au respect de l'environnement.

Ainsi les enfants ont la possibilité de se rendre plusieurs fois durant l'année chez l'horticulteur où un professionnel accueille et accompagne ce temps de découverte.

Les conseils de l'horticulteur nous permettent de proposer une grande variété de plantations sans danger pour les enfants. Les enfants participent au choix des plantations : c'est une expérience olfactive et visuelle sous les serres du pépiniériste.

➤ **Le C.A.M.S.P.**

Nous travaillons également en lien avec le C.A.M.S.P.³¹ afin d'accompagner les familles en fonction des situations et selon les besoins des enfants.

C'est un lieu qui propose des bilans, des soins et un accompagnement global de l'enfant de 0 à 6 ans et de ses parents grâce à la présence d'une équipe pluridisciplinaire composée de médecins spécialisés, de rééducateurs, de psychologues, d'éducateurs spécialisés, d'assistants sociaux, C'est aussi l'occasion pour les professionnels d'échanger avec une équipe spécialisée.

➤ **L'Association « Enfance Plurielle »**

Le centre de ressource Enfance Plurielle est un dispositif permettant aux familles et aux professionnels de trouver des solutions pratiques pour faciliter la vie des enfants en situation de handicap et/ou présentant des particularités.

Nous faisons régulièrement appel à l'association par le biais d'entretiens et d'échanges permettant de mettre en place un accompagnement spécifique et un appui pour l'équipe.

L'observation partagée avec l'équipe et le prêt de matériel apportent également un soutien dans la prise en charge spécifique au quotidien. Les parents sont toujours informés au préalable de l'intervention d'un professionnel auprès de leur enfant, présentant une particularité.

³¹ Centre d'Action Médico-Sociale Précoce

3. La place des parents

Les familles sont un maillon indispensable dans le fonctionnement d'un E.A.J.E. Toutefois cette « place » n'a pas toujours été aussi évidente. Elle a beaucoup évolué avec l'essor de la société ainsi que l'évolution de la famille et du rôle parental.

A l'origine, le concept de « crèche » était un lieu très sanitaire où l'on apportait aux enfants les soins primaires (alimentation, hygiène) car de nombreuses femmes se retrouvaient obligées de travailler.

Aujourd'hui, les attentes des parents évoluent. Ils recherchent auprès des professionnels un soutien, un accompagnement, une démarche de coopération dans l'éducation de leur enfant tout en leur permettant de concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale. Le décret du code de la santé publique, prévoit la nécessité pour les milieux d'accueil de renforcer les compétences parentales et de considérer les parents comme des acteurs incontournables.

Accueillir un enfant et sa famille, c'est être attentif à leurs besoins, leurs attentes mais aussi respecter leur histoire, leur culture, leurs habitudes de vie, ... Au sein du multiaccueil « L'île aux enfants » et dans le respect de la charte nationale de soutien à la parentalité³², les missions des professionnels vont au-delà d'un simple rôle d'accompagnement et de soutien aux familles.

Les parents restent les premiers éducateurs de leur enfant et à ce titre, ont une place privilégiée au sein de la structure. Les professionnels mettent tout en œuvre, dès les premiers échanges, pour les rassurer et instaurer une relation de confiance basée sur l'écoute, la co-éducation, la transparence, le respect et la bienveillance mutuelle.

Ils veillent à accorder la même reconnaissance et valoriser de la même manière les rôles, le projet et les compétences de chaque parent. Dans un principe d'équité et d'égalité, l'équipe est soucieuse d'accorder la même place à tous les parents, sans prendre en compte la situation familiale, le milieu social, l'environnement, le lieu de résidence, la présence d'un handicap ou les références culturelles. Quelles que soient les configurations familiales, les professionnels proposent des actions de prévention et mettent tout en œuvre pour permettre à chaque parent d'occuper, dans la mesure du possible, sa place dans le développement de l'enfant.

Au sein de la structure, différents temps et moyens de communication sont mis en place afin d'accompagner et de répondre aux attentes de l'ensemble des familles :

- Les premiers temps de rencontres et d'échanges lors de l'inscription et pendant toute la période d'adaptation.
- Tout au long des mois d'accueil, les professionnels veillent à rester disponible lors des temps de transmissions, par téléphone et par mail.

Nous accordons une importance particulière aux échanges et aux transmissions faites aux parents que ce soit au moment de l'adaptation, lors de l'accueil du matin

³² La charte nationale de soutien à la parentalité s'inscrit dans le cadre de la réforme des services aux familles, selon l'arrêté du 9 mars 2022.

ou lors des retrouvailles le soir. Les professionnels profitent de ce moment d'échange pour instaurer cette relation de confiance avec les familles.

Dans le groupe des plus petits, les échanges sont des temps denses qui sont souvent centrés sur le physiologique du tout petit : alimentation, transit, sommeil. Au fil du temps lorsque l'enfant grandit, l'équipe se « détache » du physiologique pour aller vers le relationnel de l'enfant. Elle peut ainsi plus facilement se saisir du vécu de l'enfant, le mettre en mots et le transmettre aux parents. Les professionnels veillent à donner aux parents une petite anecdote ou observation sur l'enfant au moment des retrouvailles afin qu'ils se sentent aussi acteur de leur journée.

Ces échanges peuvent avoir lieu lors de l'accueil quotidien mais aussi dans des temps plus spécifiques demandés, soit par la famille, soit par les professionnels. Ces rendez-vous peuvent soutenir les parents dans des questionnements éducatifs, une démarche de soin et/ou d'orientation spécifique. Lorsque cela est possible, le professionnel essaie d'amener les parents à trouver par eux-mêmes les réponses à leurs questions. Ainsi, le professionnel donne aux parents les moyens de reconnaître leurs compétences éducatives.

La directrice est également présente en journée pour accompagner et répondre aux demandes des familles, tout en les soutenant dans leur rôle de parents.

- Une réunion d'information est organisée à la rentrée pour présenter le projet général de la structure et l'organisation des groupes à tous les parents. Elle permet la rencontre de l'équipe entière tout en favorisant un temps d'échanges et de questions concernant la vie et les valeurs de l'établissement, le projet de groupe, le règlement intérieur, un point santé, ...

Afin de toujours plus ouvrir la structure aux familles, ces temps de rencontre en soirée sont aussi l'occasion de les sensibiliser et de leur faire découvrir nos pratiques (ex : sensibilisation à l'utilisation de la communication gestuelle, à l'approche Snoezelen, ...)

- Différents affichages au sein des groupes et dans le SAS d'entrée viennent compléter les mails d'information envoyés aux familles. Ils sont réalisés pour les prévenir d'une information importante, d'un événement particulier programmé au sein de l'établissement ou de prendre connaissance des ateliers d'éveil proposés aux enfants.
- Un journal est rédigé par les professionnels et envoyé aux familles avant chaque fermeture de l'établissement afin de maintenir le lien tout en permettant d'accompagner les familles durant ce temps. C'est un outil de communication, d'information et d'échange pour le parent et son enfant reprenant des idées d'activités et de sorties, des articles, des comptines, des histoires à découvrir et des recettes pour les gourmands. Les articles pédagogiques qui agrémentent le journal, sont écrits par les professionnels, afin d'apporter aux familles leurs connaissances et des conseils sur le développement de l'enfant.

- Dans le cadre de notre démarche qualité et puisque la qualité de service proposée aux usagers tient une place importante au sein de notre structure, nous proposons aux parents de répondre à une enquête de satisfaction deux fois par an. Ainsi les professionnels pourront prendre du recul sur l'accompagnement proposé à l'enfant et sa famille, tout en cernant au mieux leurs attentes et besoins. Pour cela différents thèmes sont abordés :
 - La pré-inscription et la période de familiarisation,
 - L'organisation et la sécurité des locaux,
 - L'accueil, la prise en charge et le bien-être des enfants
 - Les activités proposées
 - Le fonctionnement de la structure
 - La communication

Une analyse des réponses est effectuée par la directrice et l'équipe afin de revoir ensemble, les pistes d'amélioration, puis un retour est fait aux familles dans le cadre d'une réunion du comité d'usagers.

3.1 Les projets spécifique en soutien à la parentalité

Le soutien à la parentalité se comprend comme l'accompagnement des parents dans leur rôle éducatif.

Au sein du multiaccueil, les parents sont invités à circuler dans tous les lieux où leurs enfants sont accueillis, dans le respect des rythmes des enfants (sommeil...) et de leur intimité ainsi que celle des professionnels. L'équipe est présente à leurs côtés pour les écouter, les conseiller, les soutenir et les accompagner dans leur rôle de parents mais également dans les différentes étapes du développement de leur(s) enfant(s).

Différentes actions sont menées tout au long de l'année à destination des familles, afin de les faire participer à la vie de la structure.

➤ Le comité d'usagers

Les parents, représentants du comité d'usagers et la directrice se réunissent plusieurs fois dans l'année afin d'échanger, tout en contribuant à l'amélioration du service. Suivant le nombre de candidatures, le comité peut être composé de parents ayant une fonction de « titulaire » ou de « suppléant ». Leur participation au sein du comité permet d'accompagner les réflexions de l'équipe sur les modalités de fonctionnement de la structure, de faciliter la communication entre les usagers et la structure et de faire état des éléments d'évolution possible pour répondre aux besoins des usagers.

Les coordonnées des représentants sont communiquées aux familles par mail et par voie d'affichage dans le SAS.

➤ Le projet « La semaine des parents »

« La semaine des parents » permet aux familles de partager plusieurs temps d'éveil en compagnie de leur enfant, en étant directement accueillies au sein du groupe. Ainsi ils

auront la possibilité de s'inscrire et participer avec leurs enfants à des temps forts de la journée et pourront ainsi partager : un repas avec les enfants, un atelier peinture, un bricolage, un temps de motricité, un temps de regroupement/comptines, ...

➤ **Le projet « Les familles donnent de leur temps »**

Au sein de la structure, les parents peuvent également être à l'initiative de temps d'éveils. Ainsi le projet « Les familles donnent de leur temps » permet aux familles (parents, grands-parents) qui le souhaitent de venir partager un temps en proposant un atelier d'éveil à destination des enfants, accompagnées par un professionnel de la structure. Il s'agit de permettre aux familles, en fonction de leur disponibilité, d'élaborer un réel partage de savoir-faire auprès des enfants et des adultes en fonction de leurs « envies » et/ou de leurs possibilités. Les parents choisissent un créneau horaire qui leur convient et échangent avec un professionnel pour proposer une activité avec ou pour les enfants. Ainsi ils pourront être à l'initiative d'un atelier musique, lecture, bricolage, jardinage et même culinaire, ...

➤ **Les sorties**

L'équipe peut parfois être amenée à solliciter des parents pour accompagner un groupe d'enfants lors d'une sortie, un spectacle. Au-delà du rôle d'accompagnateur, le parent pourra ainsi échanger avec les professionnels présents, comprendre l'objectif de telles actions mais également prendre du plaisir à partager un temps avec les enfants.

➤ **Les événements festifs**

Au sein de la crèche, nous proposons aussi régulièrement aux parents de participer à divers événements festifs : à Carnaval lors d'ateliers « touche à tout », à la veillée de l'hiver, au pique-nique de fin d'année, ... Mais au-delà de ces temps « définis », soutenir les parents dans leur rôle est une mission quotidienne.

3.2 L'accompagnement spécifique des parents

En fonction des besoins de la famille et des particularités de l'enfant, un accompagnement spécifique peut être proposé. Pour cela, la P.M.I. et des services spécialisés peuvent établir des contrats spécifiques afin de répondre aux besoins particuliers des familles accueillies. Les familles pourront également être orientées vers des services qui effectueront un bilan, afin de définir les actions à mettre en place pour répondre de la manière la plus adéquate, aux spécificités de l'enfant et/ou de la famille.

- Lorsque des difficultés en lien avec le développement de l'enfant sont repérées par les parents et/ou les professionnels, un accompagnement spécifique peut être proposé. Au-delà d'un entretien et d'une prise en charge individuelle, la directrice, en lien avec le référent du groupe, fait appel à des structures spécialisées comme le C.A.M.S.P. ou l'association Enfance Plurielle par exemple pour soutenir et accompagner la famille et l'équipe. Ainsi les professionnels seront mieux armés pour écouter, rassurer, conseiller et orienter les parents. Les familles auront une structure adaptée qui pourra les accompagner sur du long terme et qui pourra répondre à certaines interrogations concernant l'enfant.

- Les établissements d'accueil du jeune enfant ont également un rôle de soutien des enfants issus de familles défavorisées. Dans les situations où les parents souffrent de grande précarité financière, rencontrent des difficultés sociales et/ou éducatives, un contact du travailleur social du secteur peut rendre prioritaire l'inscription de l'enfant. Des objectifs sont convenus et validés par les différentes parties (les parents, la CEA³³ et la structure d'accueil).

A partir de là, un contrat C.A.P.E³⁴ est établi entre les trois parties, visant à limiter les carences éducatives et les inégalités sociales et culturelles :

- Les parents s'engagent à confier leur enfant à la crèche tout en respectant les objectifs fixés par la CEA et la structure d'accueil
 - La structure s'engage à accueillir cet enfant et accompagner la famille
 - La CEA accompagne la famille et structure tout en contribuant au financement total ou partiel de cet accueil.
- Au-delà de l'accueil des enfants en situation de handicap ou présentant une particularité, les parents peuvent eux-mêmes présenter une « particularité » nécessitant un accompagnement spécifique. Ils sont à soutenir quand ils présentent des difficultés d'insertion sociale ou professionnelle et à accueillir avec un accompagnement spécifique lorsqu'ils se distinguent par leur âge, par leur handicap, Les locaux sont adaptés aux personnes à mobilité réduite.

Les professionnels du multiaccueil veillent à soutenir l'accueil des enfants de parents en insertion sociale ou professionnelle, en mettant tout en œuvre pour proposer une solution concrète aux parents qui ont besoin de temps pour conduire leurs démarches de recherche d'emploi. La structure met tout en œuvre pour accompagner tous les parents de jeunes enfants et plus particulièrement les familles monoparentales.

Une réflexion commune en réunion d'équipe est menée pour aider les parents dans leurs compétences parentales mais également en mettant en place une communication adaptée. Selon le besoin, la directrice peut également faire appel au centre ressource du S.A.S.P.⁶⁸³⁵.

4. Le développement durable

*Le développement durable est « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. »*³⁶

Au sein de la SPLEA, les professionnels sont sensibilisés à la prise en compte des enjeux, environnementaux, sociaux, économiques et éthiques dans leurs activités. Pour cela différents axes sont définis : Mesurer son impact environnemental, utiliser les technologies

³³ La Collectivité Européenne d'Alsace

³⁴ Contrat d'Accompagnement Parent-Enfant

³⁵ Service d'Accompagnement et de Soutien à la Parentalité du Haut-Rhin

³⁶ Citation de Mme Gro Harlem Brundtland, Premier Ministre norvégien (1987).

les plus propres, garantir les bonnes conditions de travail, favoriser la diversité, favoriser l'emploi local et soutenir les fournisseurs locaux.

➤ **Une démarche écologique**

Au sein du multiaccueil, nous réfléchissons constamment à réduire notre impact sur l'environnement et améliorer durablement la qualité de vie des enfants, des parents, des partenaires et des professionnels. L'ensemble du personnel est sensibilisé à l'attitude éco-responsable dans l'organisation quotidienne, avec des contrôles réguliers et un rappel lors des réunions d'équipe. Pour cela nous avons mis en place des actions concrètes :

- Le bâtiment du multiaccueil a été réalisé afin de permettre l'économie des fluides et ainsi être respectueux de l'environnement. Le personnel est formé à la bonne utilisation des locaux et la directrice vérifie la bonne compréhension du fonctionnement du bâtiment, de la gestion des flux, de l'isolation du bâtiment et des consignes de chauffage, de rafraîchissement d'air et d'aération des espaces. Cela passe également par l'entretien régulier des systèmes de ventilation et de chauffage permettant un réglage optimum, tout en apportant une bonne qualité de l'air à l'intérieur du bâtiment. La présence de brise-soleils orientables (BSO) et de détecteurs de lumière automatiques dans les différents espaces facilitent l'ajustement de la consommation d'électricité tout en favorisant un éclairage naturel.
- La gestion des déchets est un élément clé dans notre démarche écologique :
 - La lutte anti-gaspillage alimentaire avec des commandes alimentaires précises. Le suivi des commandes, la pesée des déchets alimentaires, la surveillance des dates de péremption des aliments industriels contribue à cette bonne gestion.
 - Le tri des déchets non alimentaires dans des bacs distincts (verre, papier, carton, plastique) afin de permettre un acheminement plus adapté.
 - Limiter et recycler les consommables passe par la sensibilisation des professionnels et des usagers. Nous réutilisons par exemple le papier comme brouillon tout en limitant les impressions. Nous privilégions également l'envoi d'informations et des factures aux familles par mail.

La diminution de notre consommation de matériaux jetables avec l'utilisation de sur-chaussures lavables, de langes en tissu lors des changes, de gants de toilette lavables pour l'hygiène du visage et des mains. Le don d'habits permet également de recycler en offrant une seconde vie aux vêtements des enfants.
 - Le recyclage du matériel lors des activités afin de lui donner une seconde vie (barquettes du traiteur, rouleaux papier essuie-mains, pot de yaourts.). Utiliser ces produits, c'est économiser les ressources et sensibiliser les tout-petits au fait qu'un pot de yaourt peut ne pas être qu'un déchet. C'est une manière de redonner vie à un objet.

Nous sollicitons également des entreprises locales de proximité concernant le don éventuel de chutes de papiers et de divers matériaux de bricolage.

- Au-delà de la gestion des déchets, les achats écoresponsables sont essentiels dans notre impact environnemental :
 - L'utilisation de produits écolabels pour l'entretien des locaux avec la mise en place de la technique du bionettoyage.
 - Privilégier des jeux et du mobilier éco-responsables : des jouets en bois et en carton issus de forêts éco-gérées, des jouets fabriqués en matériaux recyclés ou à partir de matières végétales, ainsi que des jeux fabriqués en France.
 - La livraison bimensuelle des courses pour la confection des goûters et repas « maison » en faisant appel à une enseigne de proximité. Nous sommes attentifs à commander des produits alimentaires frais, de saison principalement issus de l'agriculture biologique.
 - La fabrication de pâte à modeler « maison » sans produits nocifs pour les enfants tout en présentant moins d'emballage.
 - L'achat d'un minibus électrique au sein de la SPLEA pour les sorties avec les enfants et lors des déplacements des professionnels.
 - La mise en place d'un service Achats au sein de la SPLEA permet de centraliser les commandes et de vérifier que les fournisseurs respectent les normes françaises et européennes et proposent majoritairement des produits écolabels.

La santé et le bien-être des enfants passent aussi par l'alimentation. C'est pourquoi, le choix du traiteur va dépendre de ses valeurs, des produits qu'il propose et de sa situation géographique (à proximité de la structure). Les repas sont élaborés par un diététicien en lien avec notre infirmier dans le respect de l'équilibre du jeune enfant. Des repas végétariens et sans viande sont proposés dans le cadre d'une démarche éducative.

➤ **Une démarche éducative**

Notre démarche « éco-responsable » s'entend bien au-delà des écogestes et des bonnes pratiques que nous pouvons avoir au quotidien.

La crèche étant le premier lieu de vie collective, il est donc de notre responsabilité d'adopter, de sensibiliser et de transmettre ces petits gestes aux adultes de demain. En transmettant ces « bonnes pratiques », les professionnels ont l'opportunité d'apprendre aux enfants à prendre soin des ressources naturelles et prendre conscience de la biodiversité.

- La confection des repas « fait maison » est issue en grande partie de la récolte de notre potager. L'intérêt du potager est de sensibiliser et responsabiliser les enfants

au cycle de la nature : planter, arroser, patienter, observer, prendre soin, sentir, discuter, cueillir.

- L'équipe propose une approche ludique de l'éco-citoyenneté en proposant des ateliers d'éveil à partir d'éléments de la nature ou par le biais de matériaux recyclés.
- A travers nos réflexions et les actions du quotidien, les professionnels permettent de changer les habitudes et de progresser vers une démarche écologique et réfléchie. Des projets spécifiques valorisent l'environnement, comme le développement des jardins ou les promenades dans la nature. C'est pourquoi nous favorisons les sorties à l'extérieur au maximum, si la météo le permet.

➤ **Une démarche sociale**

Le développement durable et l'écologie passe aussi par le bien-être des individus. Il est donc important de faire en sorte que l'environnement global des personnes soit confortable. Notre rôle en tant que structure d'accueil, est aussi de permettre aux parents de concilier leur vie familiale, professionnelle et sociale.

Les parents choisissent généralement d'inscrire leur enfant dans notre crèche pour sa proximité et son accès facile que ce soit en voiture, à vélo, en poussette ou à pied. Située à proximité de l' A35 , de l'Allemagne et d'une zone industrielle la situation géographique de la structure la rend très attractive.

Par confort de vie, certaines familles font le choix d'inscrire leur enfant à proximité de leur lieu de travail ; ceci est rendu possible si les parents habitent dans l'une des communes de la M2A ou bénéficient d'une dérogation auprès de la Direction Enfance et Familles de l'agglomération. L'amplitude horaire de la structure permet de répondre à un maximum de besoins, favorisant le bien-être des parents, indispensable pour celui de l'enfant.

Afin de favoriser la diversité au sein de la population accueillie, les pré-inscriptions sont neutres. Cependant, les enfants en situation de handicap sont prioritaires, ainsi que les enfants de familles fragilisées et accompagnées par la Protection de l'Enfance.

L'équilibre entre vie professionnelle et vie privée est fondamental pour le bien-être des salariés et la qualité de vie au travail. En effet, assurer des conditions de travail préservant la santé, le bien-être et la sécurité des salariés contribuent également à la qualité d'accueil des enfants. Pour ce faire, un document unique évaluant les risques pour la santé et la sécurité des salariés a été réalisé au sein de la SPLEA ainsi qu'une sensibilisation du personnel. L'aménagement des espaces a été pensé dans ce sens.

Pour favoriser l'emploi local, les annonces d'emplois de l'ensemble de la SPL Enfance et Animation sont diffusées dans les mairies du secteur et en interne dans chaque établissement. Au sein de la SPLEA, les emplois sont majoritairement des postes en CDI, évitant ainsi les situations d'emploi précaire. Il est par exemple possible de cumuler plusieurs postes sur 2 secteurs différents (dans le domaine de la Petite Enfance et de la Jeunesse). Si le bassin d'emploi ne permet pas de trouver des professionnels avec les diplômes requis, alors des candidatures de résidences plus éloignées sont étudiées.

Une politique de gestion des ressources humaines est également menée en accueillant des étudiants, des stagiaires et des personnes en reconversion. Le multiaccueil est un site qualifiant permettant d'accompagner les futurs professionnels en devenir.

Des formations qualifiantes sont dispensées chaque année par la SPL Enfance et Animation permettant aux professionnels d'évoluer en compétence.

La mise en place du service en ligne de pré-inscription de la M2A permet de répondre aux besoins de l'ensemble du territoire tout en assurant la pérennité de l'établissement avec un taux d'occupation optimum.

Modalités d'évaluation

La qualité de service proposée aux usagers tient une place importante au sein du multiaccueil. Le Haut Conseil de la Famille de l'Enfance, et de l'Adolescence a publié des préconisations, intitulées « Pilotage de la qualité affective, éducative et sociale de l'accueil du jeune enfant », pour déterminer un certain nombre de principes, qui sont autant de critères de qualité.

Pour autant, évaluer la qualité de l'accueil que l'on propose aux enfants et à leur famille doit s'appuyer sur une méthodologie rigoureuse et solide. La démarche qualité repose sur 3 grandes orientations définies par le conseil d'administration :

- Améliorer la qualité des services en direction des usagers (moyens de communication, développement des compétences professionnels, partenaires...)
- Favoriser l'harmonisation entre les structures petite enfance au sein de la SPLEA (mutualisation des outils, harmonisation de l'organisation, des documents...)
- Innover dans les pratiques et le suivi de la démarche qualité (développement durable, cohérence des équipements...)

Un audit est réalisé chaque année nous poussant ainsi à avoir une réflexion perpétuelle sur nos pratiques professionnelles et nos objectifs, permettant d'en définir des axes d'amélioration.

Concernant le projet d'établissement, il est important de se fixer des critères mesurables permettant d'évaluer notre projet d'accueil, notre projet éducatif tout en questionnant notre projet social et de développement durable. Cette évaluation s'effectuera en plusieurs étapes par le biais d'une réflexion d'équipe, coconstruite en lien avec les familles.

Conclusion

Notre projet d'établissement représente une réelle dynamique de réflexion mettant en avant l'intérêt essentiel de notre démarche collective à tous les niveaux de l'institution.

Elaboré durant plusieurs mois, le projet d'établissement s'inscrit dans la durée, invitant chacun à construire le sens de son travail au quotidien et d'avoir une ligne de conduite commune et participative.

L'implication de chacun a permis de faire circuler le sens de nos actions, de s'approprier les missions et de porter nos valeurs afin d'agir ensemble dans une réflexion vivante et créatrice.

Au regard de l'évolution des besoins et dans le souci de garantir une démarche de qualité auprès des usagers, il est fondamental que ce projet d'établissement soit régulièrement évalué. La mise en place de nos actions n'est pas figée et de nouveaux objectifs d'amélioration seront discutés et ajustés progressivement.

La participation et la co-construction en lien avec les familles restent essentielles au quotidien et permettent au projet de prendre tout son sens, tout en le faisant vivre dans le temps. Pour répondre aux missions qui nous sont confiées, il sera nécessaire de prendre en compte et de s'adapter aux évolutions du secteur, tant au niveau politique, social, pédagogique mais aussi de s'adapter aux attentes des familles afin de continuer à proposer un accueil de qualité, adapté, répondant à l'ensemble des besoins du territoire.

Sa mise en œuvre impliquera l'équipe dans une concertation régulière, créant ainsi une dynamique participative et ouvrant vers de nouveaux projets et horizons ...

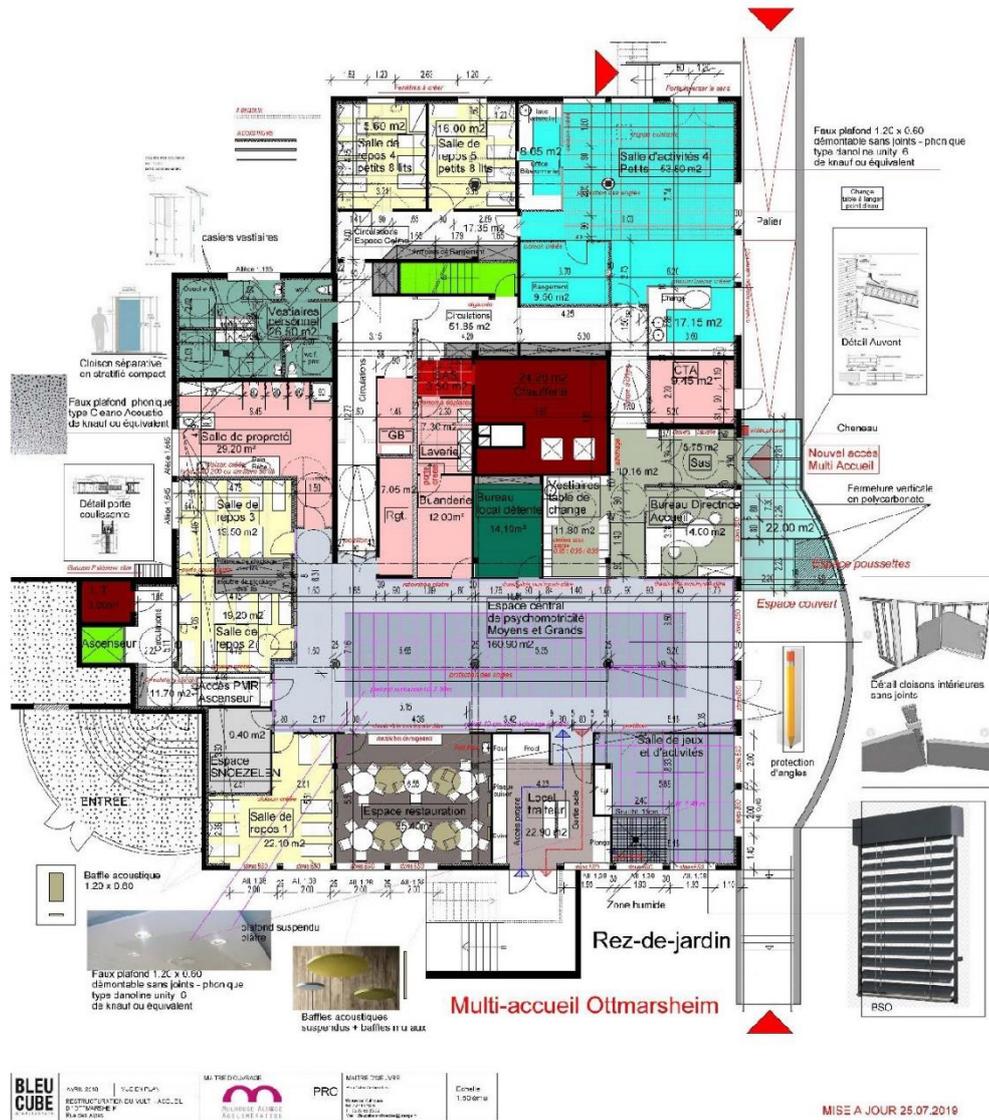
Annexes

Annexe 1 : Plan et aménagement des locaux

Annexe 2 : Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant

Annexe 3 : Roues d'observation

Plan et aménagement des locaux
Multiaccueil à Ottmarsheim



BLEU CUBE APRIL 2010
MULTI-ACCUEIL M. T. DE LAURENCE
PRC M. T. DE LAURENCE
Entreprise

MISE A JOUR 25.07.2019

| | | | | |
|-----------------------------|-------------------------------|-----------------------|-------------------------|--------------|
| Origine : SPLEA | Date création : 08/03/2021 | Validé le : 08/03/21 | Référent : SH | FONC-08 |
| Exploitation : Certi'crèche | Lieu class. : Classeur orange | Durée de class. : *** | Durée archive : *** ans | Page 1 sur 8 |

Le multiaccueil met à disposition des enfants, des familles, des professionnels et des partenaires, des espaces spacieux et lumineux. Il possède également un potager ainsi que de grands espaces extérieurs, arborés et clôturés. C'est un lieu qui a pour première mission d'assurer la sécurité physique et affective de l'enfant accueilli. Au sein même du multiaccueil, situé en rez-de-jardin, les locaux respectent les normes de sécurité exigées pour l'établissement recevant du public et l'aménagement a été pensé et est régulièrement repensé pour garantir une qualité d'accueil.

Pour cela, différents espaces sont organisés :

- **Des espaces d'accueil et d'accompagnement pour les familles**
- **Des espaces de vie pour les enfants répartis selon leur âge, leur besoin et leur développement.**
- **Des espaces réservés aux professionnels**

SAS d'entrée :

Il permet l'accès des parents et des enfants au sein de la structure. Un panneau d'affichage est présent dans le SAS, permettant aux familles d'avoir accès à diverses informations (menu traiteur, dates de fermetures de la structure, trombinoscope du personnel, membres du comité d'usager, événements particuliers...). Une tablette tactile permet aux familles de pointer leur arrivée et leur départ dans la structure. Des sur-chaussures lavables sont à la disposition des usagers.

Le couloir de circulation :

Il permet d'accéder aux différents espaces de vie, aux espaces de rangement ainsi qu'au bureau de la direction.

Bureau direction :

La directrice y accueille les familles et les professionnels et y réalise les tâches administratives quotidiennes.

Espace des bébés

La salle de vie :

La salle de vie des bébés permet d'accueillir quotidiennement les enfants âgés de 10 semaines à 18 mois environ. Elle constitue l'espace principal, où s'effectue l'accueil des enfants et des familles. Y sont disposés : un petit toboggan permettant aux enfants de se mouvoir, des tapis au sol proposant un espace sécurisant et favorisant leur éveil ainsi qu'un coin restauration avec une petite table et des chaises adaptées à l'âge des enfants.

Deux fauteuils « d'allaitement », sont également présents pour apporter de bonnes conditions, en matière de confort et de bien-être nécessaire aux enfants ainsi qu'aux professionnels lors de la prise d'un biberon. Ils servent aussi régulièrement d'appui à de nombreux enfants dans leur développement moteur.

Cet espace est très lumineux et spacieux permettant aux professionnels de l'agrémenter chaque jour avec des jeux et du matériel spécifique adapté, afin de répondre au plus près des besoins du tout-petit. Des mobiles décorent le plafond pour égayer la pièce et proposer un environnement propice à l'observation et la découverte. Cependant, de nombreux espaces restent libres de décor et de matériel pour que l'enfant puisse choisir là où il pose son regard tout en favorisant sa liberté de mouvement.

| | | | | |
|-----------------------------|-------------------------------|-----------------------|-------------------------|--------------|
| Origine : SPLEA | Date création : 08/03/2021 | Validé le : 08/03/21 | Référent : SH | FONC-08 |
| Exploitation : Certi'crèche | Lieu class. : Classeur orange | Durée de class. : *** | Durée archive : *** ans | Page 2 sur 8 |

Un accès direct au jardin depuis l'espace des Bébé permet aux enfants d'accéder à l'espace extérieur mais également aux parents d'emprunter cette sortie pour rejoindre le parking situé à l'arrière du bâtiment.

Salle d'eau :

L'accès à cette pièce entièrement vitrée se fait depuis la salle de vie par une porte coulissante. Cela permet aux professionnels d'effectuer les soins auprès des enfants en ayant toujours un regard sur la salle de vie. Cet espace dispose de deux plans de change, un lavabo, d'une baignoire et d'une étagère à disposition avec des paniers individuels contenant les affaires personnelles des enfants. Par mesure d'hygiène et pour respecter l'intimité des enfants, cet espace n'est pas accessible aux parents, sans l'autorisation préalable d'un professionnel de la structure.

Biberonnerie :

C'est un espace ouvert sur la salle de vie, séparé par un portillon. Son agencement permet aux professionnels d'avoir tout à proximité : réfrigérateur, micro-onde, évier, lave-vaisselle, petits pots, laitage... Les professionnels y préparent les repas et les biberons dans le respect des règles d'hygiène tout en ayant un visuel sur les enfants présents.

Le local rangement :

L'accès se fait depuis la salle de vie des bébés, il permet le stockage des jeux, jouets, petit mobilier (transat, poussette, chaise, ...). Il est également à la disposition des parents lorsqu'ils souhaitent y déposer pour la journée les sièges auto des enfants.

Les dortoirs des bébés :

Un couloir d'accès permet de rejoindre deux dortoirs. Chaque dortoir comporte 7/8 lits à barreaux. Les professionnels ont une attention particulière à regrouper les enfants ayant un rythme de sommeil similaire, afin de respecter au plus près les besoins individuels de chaque enfant. Cet espace est aménagé pour faciliter l'endormissement et contribuer au repos de chacun.

Le hall d'activités situé du côté Trotteurs /Grands :

C'est un espace de jeux, de découverte et de familiarisation permettant aux « Trotteurs » (les plus grands bébés du groupe) de se mouvoir tout en interagissant avec d'autres enfants et professionnels. Les enfants y sont toujours accompagnés par un professionnel du groupe des Bébé afin d'avoir des temps d'échange et d'adaptation progressive en douceur. Dans ce hall, les enfants ont la possibilité de participer à des activités collectives, dites dirigées ou de laisser place à leur curiosité naturelle et de devenir un explorateur.

Espace des trotteurs / grands

Le vestiaire des enfants :

Le SAS d'entrée donne un accès direct au vestiaire des enfants. Chaque enfant possède un casier avec sa photo, pour y déposer ses affaires personnelles. Les casiers sont fixes et nominatifs pour les enfants bénéficiant d'un accueil régulier. La structure met également des casiers vides à disposition des enfants en accueils occasionnels. Les parents pourront y déposer la photo nominative de leur enfant en arrivant. Cet espace est également doté d'un plan de change à disposition des familles ainsi que deux placards.

| | | | | |
|-----------------------------|-------------------------------|-----------------------|-------------------------|--------------|
| Origine : SPLEA | Date création : 08/03/2021 | Validé le : 08/03/21 | Référent : SH | FONC-08 |
| Exploitation : Certi'crèche | Lieu class. : Classeur orange | Durée de class. : *** | Durée archive : *** ans | Page 3 sur 8 |

Le hall d'activités :

C'est un grand espace ouvert d'accueil et de jeux où les enfants peuvent y expérimenter de façon libre en poussant un chariot, en touchant les panneaux sensoriels, en feuilletant un livre, ... mais également lors d'activités dirigées (parcours de motricité, éveil corporel, jeu de construction, ...). Il est aménagé de façon à répondre aux besoins des enfants selon leur développement et modifiable à souhait :

- Un « espace d'accueil » permettant les transmissions avec les parents le matin et le soir. Les professionnels l'aménagent afin qu'il soit propice au jeu tout en facilitant la séparation.
- Un « espace avec des jeux éducatifs » proposant des jeux sur table. Ces jeux sont rangés dans les placards et sont choisis par le professionnel en fonction des besoins des enfants (puzzles, jeux d'encastrement, ...)
- Un « espace de jeu symbolique » composé d'une dinette, de poupées, d'une grande voiture en bois, ... Dans cet espace, les enfants utilisent un langage spécifique, tout en rejouant certaines situations afin de mieux les comprendre et de mieux les vivre. Les activités de la vie quotidienne leur permettent de développer la créativité et les capacités à observer.
- Un « espace de détente » avec un tapis laissant à disposition des enfants des livres à consulter en toute liberté. Ce coin détente peut aussi être utilisé pour proposer des jeux calmes avec la présence d'un adulte.
- Un « espace moteur » où se trouve principalement la structure de jeux munie d'un grand toboggan.
- De grands placards sont à disposition du personnel pour y ranger tout le matériel.

La salle d'expression :

C'est un espace permettant aux enfants de réaliser des activités artistiques et d'expérimentation : peinture, collage, jeu de transvasement, ... Elle est idéale pour des activités plus salissantes car elle dispose d'un point d'eau mais également d'une pataugeoire pour les jeux d'eau et un grand placard permettant de stocker tout le matériel nécessaire. En dehors des activités d'éveil, cet espace peut aussi servir d'espace de restauration, séparant ainsi les grands groupes en sous-groupes, afin de conserver les moments de convivialité entre enfants.

La salle de vie :

C'est un espace (sans table et chaise) permettant de proposer à un groupe d'enfants des temps d'histoire, de comptines et de proposer des ateliers d'éveil « plus structurés ». Il est composé d'un « espace de détente » agrémenté de canapés et matelas confortables où l'enfant peut se détendre, se relaxer et trouver de l'intimité. Ce « coin de détente » est utilisé notamment pendant les temps de regroupement et sert également d'espace de lecture.

Entre l'heure, cet espace se transforme en dortoir pour y accueillir les enfants du groupe des Trotteurs pendant la sieste. Une réflexion est menée sur l'aménagement de cet espace afin qu'il soit à la fois personnalisé, polyvalent, modifiable et utilisable par tous les

| | | | | |
|-----------------------------|-------------------------------|-----------------------|-------------------------|--------------|
| Origine : SPLEA | Date création : 08/03/2021 | Validé le : 08/03/21 | Référent : SH | FONC-08 |
| Exploitation : Certi'crèche | Lieu class. : Classeur orange | Durée de class. : *** | Durée archive : *** ans | Page 4 sur 8 |

enfants. Nous veillons à l'adapter en fonction des besoins des enfants tout en respectant leur niveau de développement.

La salle de restauration :

Cet espace est utilisé par le groupe des Trotteurs et des Grands pour partager un temps convivial pendant les repas. L'enfant s'y restaure tout en se détendant et en entretenant des relations avec ses camarades et les professionnels. En dehors des moments de repas, cet espace est utilisé pour différents temps de jeux et sert également d'espace de regroupement. La salle étant suffisamment spacieuse, un petit « coin » aménagé de canapés, a été installé pour réserver un second espace de regroupement cloisonné.

Les dortoirs :

Cet espace séparé par une porte coulissante est utilisé principalement pour le temps de sieste des enfants du groupe des Trotteurs/ Grands. En fonction de leur rythme et de leurs besoins, ils sont installés sur des lits banquettes ou dans des lits à barreaux.

Pour favoriser la sécurité affective des enfants, un plan des dortoirs est effectué pour attribuer une place et un lit à chaque enfant. Ce plan est réactualisé en fonction des passages des enfants dans les groupes. Chaque lit est étiqueté et les jours de présence y sont notés. Tous les draps sont lavés systématiquement à la fin de chaque semaine ou plus tôt si cela est nécessaire.

En dehors des temps de repos, il peut également être utilisé comme espace de jeux.

Salle de propreté :

C'est dans cet espace que sont réalisés les changes de couches et soins apportés aux enfants du groupe des Trotteurs/Grands. Cet espace dispose de 3 toilettes et d'un point d'eau à hauteur d'enfant. Une armoire est réservée à chaque groupe contenant des paniers avec les affaires personnelles des enfants.

Espaces communs

La salle Snoezelen - Espace d'allaitement :

C'est une salle destinée à la relaxation et à l'exploration sensorielle des enfants des trois groupes (Bébés, Trotteurs et Grands). C'est un espace aménagé de tapis blancs et de matériel spécifique (colonne à bulles, fibre optique, dalles lumineuses, ...), complètement fermé, dépourvu de fenêtre afin de recréer une bulle sensorielle, permettant de proposer des séances Snoezelen aux enfants mais aussi plus ponctuellement à l'enfant et son parent. L'aménagement de cet espace-temps contribue à l'éveil de l'enfant par le biais de son corps et de ses sens dans un climat de détente et de plaisir. L'espace est agrémenté de petits matériels en fonction des besoins de l'enfant qui y est accueilli.

Lorsque les mamans souhaitent allaiter leur enfant, cette espace se transforme en espace d'allaitement « cocooning » proposant un espace de détente et d'interaction pour la maman et son enfant.

Les espaces de circulation :

Situé en dehors des espaces de vie des Bébés et des Trotteurs/Grands, ces espaces de circulation disposent de grands placards de rangement, notamment pour les stocks de matériels volumineux (véhicules, balles, modules de psychomotricité, ...).

Ces espaces de circulation, communs à tous les groupes, peuvent également accueillir ponctuellement des parcours de motricité sécurisés.

| | | | | |
|-----------------------------|-------------------------------|-----------------------|-------------------------|--------------|
| Origine : SPLEA | Date création : 08/03/2021 | Validé le : 08/03/21 | Référent : SH | FONC-08 |
| Exploitation : Certi'crèche | Lieu class. : Classeur orange | Durée de class. : *** | Durée archive : *** ans | Page 5 sur 8 |

L'espace extérieur :

La nature est essentielle à l'épanouissement et au développement harmonieux du jeune enfant. Partant de ce constat, le jardin du multiaccueil a été aménagé permettant de proposer quotidiennement des sorties en plein air dans un cadre verdoyant, fleuri et protégé. Pour enrichir les attraits de l'extérieur, l'enjeu a été de le penser comme un lieu de vie à part entière, offrant des explorations, des expérimentations et des découvertes variées...

Ainsi le multiaccueil dispose d'un très grand espace extérieur composé :

- D'un jardin paysagé, clôturé et arboré pour garantir la sécurité des enfants. On y retrouve une grande tonnelle pouvant protéger les enfants du soleil et de la pluie.

Sur le sol souple composé d'éléments en relief, les enfants ont accès à une grande structure de jeux ainsi qu'à deux jeux sur ressort. Tout autour, de l'herbe et des arbres pour faciliter l'ouverture au monde environnant.

Dès que le temps le permet, le jardin du multiaccueil est investi par les enfants des différents groupes. Ainsi les plus petits seront sortis en poussettes, landaus ou sur une couverture dans l'herbe afin de leur proposer un contact avec l'extérieur, expériences indispensables et enrichissantes pour leur développement.

Des tables et des couvertures sont rangés dans un garage attenant, permettant dès que les températures sont favorables, de manger en extérieur. Ainsi les goûters sur la pelouse, les repas en plein air sont régulièrement proposés.

- D'un potager dont l'accès est sécurisé par un grillage et un portillon permet aux enfants d'y évoluer en présence d'un professionnel. Cet espace est composé de grands bacs à la hauteur des enfants répondant à l'âge et au développement des enfants accueillis. Le sol y est recouvert de caillebotis en bois afin de permettre aux enfants d'y évoluer plus facilement. Un point d'eau se situe juste à côté de l'espace ainsi qu'un bac de tri pour les déchets verts.
- D'un jardin sensoriel dont l'accès est également sécurisé par un portillon et un grillage. Cet espace qui est modulable, est spécialement conçu pour découvrir le monde sensoriel en lien avec notre projet pédagogique et la nature. Pour permettre cette découverte sensoriel, l'espace dispose d'une cabane abritant différents éléments naturels. Les enfants peuvent ainsi à même le sol découvrir par exemple, des éléments de la nature (pierre, mousse, bois, ...) tout en écoutant le son des carillons qui complètent le chant des oiseaux.

| | | | | |
|-----------------------------|-------------------------------|-----------------------|-------------------------|--------------|
| Origine : SPLEA | Date création : 08/03/2021 | Validé le : 08/03/21 | Référent : SH | FONC-08 |
| Exploitation : Certi'crèche | Lieu class. : Classeur orange | Durée de class. : *** | Durée archive : *** ans | Page 6 sur 8 |

Espace réservé aux professionnels

Office :

Espace utilisé principalement pour la préparation des repas des enfants et du personnel et le nettoyage de la vaisselle. Nous pouvons y trouver un îlot central permettant de séparer en 2 espaces distincts : l'espace « propre » et l'espace « sale ».

Vestiaires du personnel :

Grand espace desservant 2 toilettes (dont 1 pour les personnes en situation de handicap), 2 douches et 2 vestiaires composés de casiers individuels permettant à chaque professionnel de changer de tenue, en arrivant et en partant de la structure.

Bureau équipe :

L'accès se fait directement depuis le hall d'activité et est composé de 2 postes de travail avec ordinateurs afin de permettre à l'ensemble de l'équipe de réaliser les tâches administratives quotidiennes.

Buanderie :

La buanderie sert d'espace de stockage pour les chariots de ménage, les produits et le matériel d'entretien et de soin. Elle dispose d'une table permettant de plier le linge et d'un accès direct à la laverie.

Laverie :

C'est un petit espace composé d'une machine à laver et d'un sèche-linge professionnel permettant à l'ensemble de l'équipe d'effectuer quotidiennement l'entretien du linge.

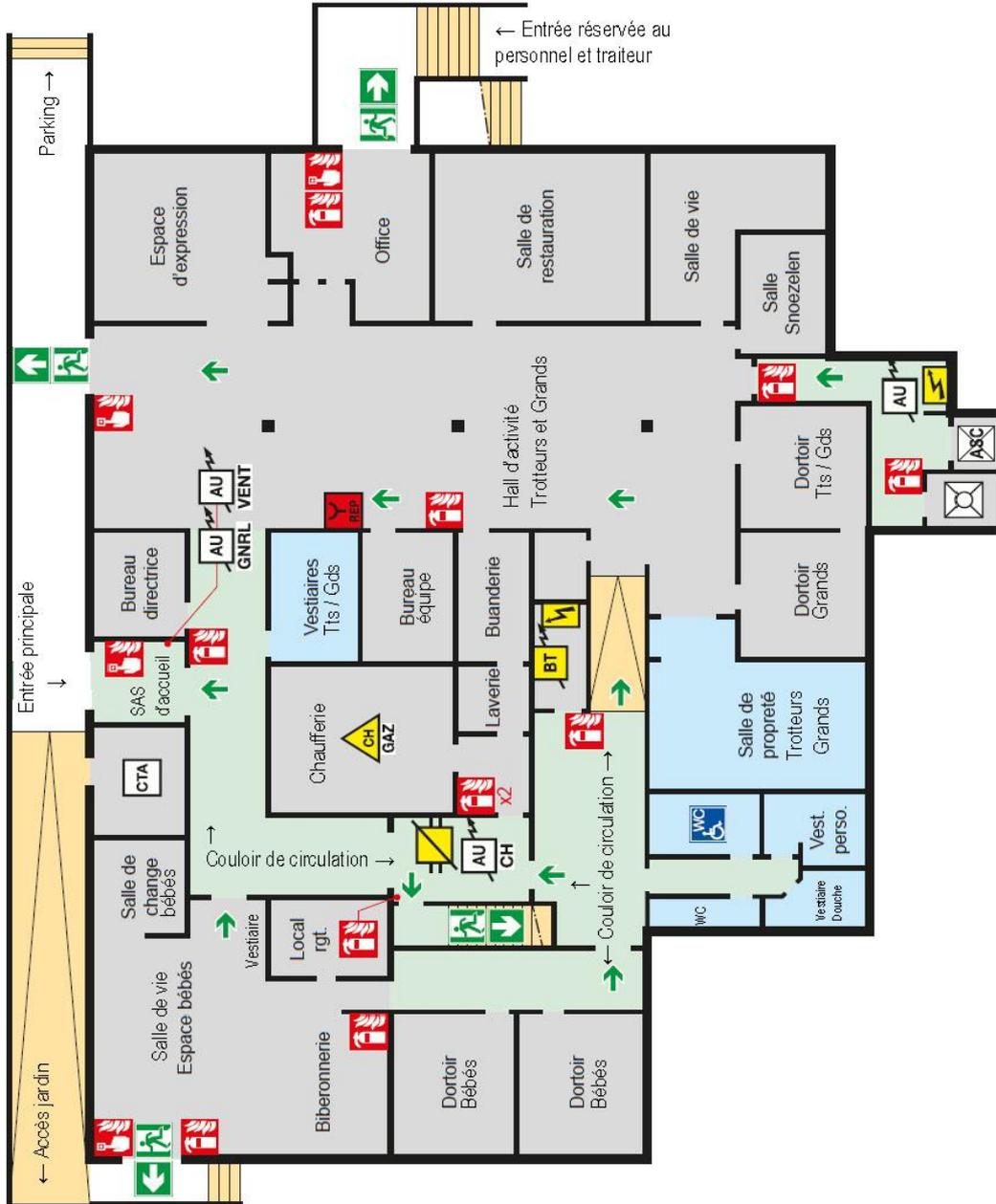
Le TGBT et la chaufferie :

Ces espaces sont interdits aux personnes ne disposant pas d'une habilitation.

Une salle de pause et plusieurs salles de réunion sont également à la disposition des professionnels de la structure au 1^{er} étage du bâtiment.

| | | | | |
|-----------------------------|-------------------------------|-----------------------|-------------------------|--------------|
| Origine : SPLEA | Date création : 08/03/2021 | Validé le : 08/03/21 | Référent : SH | FONC-08 |
| Exploitation : Certi'crèche | Lieu class. : Classeur orange | Durée de class. : *** | Durée archive : *** ans | Page 7 sur 8 |

Rez-de-jardin



LEGENDE

| | |
|--|--------------------------------------|
| | Issue finale |
| | Cheminement d'évacuation |
| | Point de rassemblement |
| | Pharmacie |
| | Défibrillateur |
| | Extincteur |
| | Déclencheur manuel d'alarme incendie |
| | Commande de désertumage |
| | Centrale alarme incendie |
| | Report d'alarme |
| | Arrêt d'urgence |
| | Arrêt d'urgence chauffage |
| | Arrêt d'urgence général |
| | Arrêt d'urgence ventilation |
| | Arrêt d'urgence office |
| | Ascenseur |
| | Machinerie ascenseur/monte-charge |
| | Centrale traitement d'air |
| | Chaufferie gaz |
| | Local technique |
| | Armoire électrique |
| | Coupure électrique basse tension |
| | Coupure gaz |
| | Circulation |
| | Escalier / rampe |
| | Vestiaires sanitaires |

| | | | | |
|-----------------------------|-------------------------------|-----------------------|-------------------------|--------------|
| Origine : SPLEA | Date création : 08/03/2021 | Validé le : 08/03/21 | Référent : SH | FONC-08 |
| Exploitation : Certi'crèche | Lieu class. : Classeur orange | Durée de class. : *** | Durée archive : *** ans | Page 8 sur 8 |



CHARTRE NATIONALE POUR L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

DIX GRANDS PRINCIPES POUR GRANDIR EN TOUTE CONFIANCE

- 1** Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.
- 2** J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.
- 3** Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli.e quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.
- 4** Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnel.le.s qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.
- 5** Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.
- 6** Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.
- 7** Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnel.le.s qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.
- 8** J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.
- 9** Pour que je sois bien traité.e, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues et avec d'autres intervenants.
- 10** J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.



Groupe des bébés

Nom : _____
 Prénom : _____
 Date de naissance : _____
 Date d'arrivée à la crèche : _____
 Date de départ de la crèche : _____

Légende

1 - 4 mois : blanc
 5 - 9 mois : bleu
 10 - 12 mois : orange
 13 - 15 mois : vert

| Observations | Développement social |
|--------------|----------------------|
| | |

Psychomotricité

Psychomotricité fine

| Observations | Développement social |
|--------------|----------------------|
| | |

Développement cognitif

Langage

| Observations | Développement social |
|--------------|----------------------|
| | |

Autonomie

| Observations | Développement social |
|--------------|----------------------|
| | |

Roues d'observation : groupe des Trotteurs

Groupe des trotteurs

Nom : _____
 Prénom : _____
 Date de naissance: _____
 Date d'arrivée à la crèche : _____
 Date de départ de la crèche : _____

Légende

■ présence à la crèche
 ■ présence dans le groupe
 ■ absence

| Observations | Développement social |
|--------------|----------------------|
| | |

Psychomotricité

Autonomie

Psychomotricité fine

Langage

Développement cognitif

| Observations | Développement social |
|--------------|----------------------|
| | |

Roues d'observation : groupe des Grands

Groupe des grands

Nom : _____
 Prénom : _____
 Date de naissance: _____
 Date d'arrivée à la crèche : _____
 Date de départ de la crèche : _____

Légende
 25% (bleu) / 50% (vert) / 75% (orange) / 100% (rouge)

Autonomie

| Observations | Développement social |
|--------------|----------------------|
| | |

Autonomie

Psychomotricité

Psychomotricité fine

Langage

Développement cognitif

| Observations | Développement social |
|--------------|----------------------|
| | |